

## THÉRÈSE DE LISIEUX ET SON DÉSIR DE "FAIRE DU BIEN" APRÈS SA MORT

CONRAD DE MEESTER

Pour peu qu'on étudie sainte Thérèse de Lisieux, on est frappé par son attention croissante au bonheur, même éternel, de son prochain. Marquée à vie, à l'âge de quatorze ans, par une fulgurante compréhension de la volonté salvatrice de Jésus mourant sur la Croix pour le salut des hommes, la jeune Thérèse Martin décide d'épouser sans limites et conditions ce Coeur unique, dans l'amour, la prière apostolique, le don de soi en toute circonstance.

"Je résolus de me tenir en esprit au pied de la Croix pour recevoir la Divine rosée qui en découlait, comprenant qu'il faudrait ensuite la répandre sur les âmes... Le cri de Jésus sur la Croix retentissait aussi continuellement dans mon coeur: "J'ai soif!" Ces paroles allumaient en moi une ardeur inconnue et très vive... Je voulais donner à boire à mon Bien-Aimé et je me sentais moi-même dévorée de la *soif des âmes*... Ce n'était pas encore les âmes de prêtres qui m'attiraient, mais celles des *grands pécheurs*, je brûlais du désir de les arracher aux flammes éternelles..."<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> A 45v. - Je citerai les écrits et paroles de Thérèse selon la Nouvelle édition du Centenaire (NEC), Cerf-DDB, 1992. - Voici les sigles utilisés, suivis de la numérotation de la NEC : LT = Lettres de Thérèse; LC = Lettres des Correspondants; PN = Poésies; RP = Récitations pieuses; Pri = Prières; A = Manuscrit autobiographique A; B = Manuscrit autobiographique B; C = Manuscrit autobiographique C; DE = Derniers Entretiens, avec en particulier CJ = Carnet jaune, suivi de l'indication du jour et du mois, celle-ci suivie de l'indication de l'ordre de la parole attribuée à ce jour. - Le sigle HA, suivi de la page, indiquera toujours (sauf en cas expressément mentionné) la toute première biographie de Thérèse, publiée en 1898. - Les sigles PO et PA (suivis de la page) renvoient aux *Procès de béatification et canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la sainte-Face*, en deux tomes : I. *Procès informatif ordinaire*, XXVII-729 p.; II. *Procès apostolique*, XXX-612 p., Roma, Teresianum, 1973-1976.

Thérèse a donc pris, très tôt, l'habitude de penser au pluriel. Une double soif la dévore: satisfaire le désir d'amour qui est dans le coeur de Jésus, et sauver les âmes. Cette double soif va dominer toute son existence de carmélite. Thérèse est inébranlablement convaincue que Jésus veut que nous l'aidions dans son oeuvre de salut, que nous soyons sauveurs avec lui.

Elle écrit à sa soeur Léonie, le 12 juillet 1896, quinze mois avant sa mort:

"Il est si doux *d'aider Jésus*, par nos légers sacrifices, de lui aider à sauver les âmes qu'il a rachetées au prix de son sang et qui n'attendent que notre secours pour ne pas tomber dans l'abîme" (LT 191).

Et la mort ne devra pas mettre un frein à cet apostolat, au contraire Thérèse sera plus libre pour aider. Le 18 juillet 1897, elle écrit à son frère spirituel l'abbé Bellière:

"Quand je serai au port je vous enseignerai, cher petit frère de mon âme, comment vous devrez naviguer sur la mer orageuse du monde avec l'abandon et l'amour d'un enfant qui sait que son Père le chérit (...) j'en suis sûre, je vous aiderai beaucoup plus à marcher par cette voie délicieuse quand je serai délivrée de mon enveloppe mortelle, (...) au lieu de me perdre, vous me *trouverez* et je ne vous quitterai plus" (LT 258).

## L'attente du Ciel

Depuis toujours, le Ciel a été pour Thérèse une réalité concrète et un avenir combien espéré. Depuis toujours, elle a senti qu'elle mourrait jeune. Elle écrit, dans la lettre citée ci-dessus, à Maurice Bellière:

"Jamais je n'ai demandé au bon Dieu de mourir jeune, cela m'aurait paru de la lâcheté, mais Lui dès mon enfance a daigné me donner la persuasion intime que ma course ici-bas serait *courte*".

Peu à peu ses attentes et perspectives de la vie éternelle seront profondément marquées par son puissant désir de collaborer au bonheur spirituel et éternel des autres. Cela ne sera pas fini, avec la mort, au contraire!

Son désir de fécondité apostolique après la mort s'épanouira beaucoup plus intensément à partir du Vendredi saint, le 3 avril 1896, lorsque elle sera avertie de sa mort imminente par deux hémoptysies, le même jour. Son désir de faire du bien après sa mort se manifesterà très souvent dans ses écrits des derniers dix-huit mois. Éternellement unie à Jésus, au Ciel elle oeuvrera encore sur la terre, Maurice Bellière en est averti:

“Pour jamais votre petite soeur sera unie à son Jésus, c'est alors qu'elle pourra vous obtenir des grâces et voler avec vous dans les missions lointaines” (LT 244, du 9 juin 1897).

Le désir de faire du bien après sa mort est un aspect des plus connus du témoignage de la jeune carmélite. Dès le jour de sa mort, le 30 septembre 1897, les soeurs de sa communauté et les rares membres de sa famille l'invoquent avec confiance. Depuis la publication de sa biographie, *l'Histoire d'une âme*, sortie de presse le 19 ou le 20 octobre 1898<sup>2</sup>, d'innombrables croyants se sont tournés vers Thérèse et innombrables sont les témoignages de ceux qui s'estiment aidés par Thérèse ou exaucés dans leur prière. Thérèse a tenu sa promesse.

Récemment, cette situation pacifique a été interpellée par Jean-François Six, dans *Lumière de la nuit, Les dix-huit derniers mois de Thérèse de Lisieux*<sup>3</sup> (sigle utilisé ici = LN). Ce que je pense de cette étude, je le dirai dans un livre à paraître au cours de cette année<sup>4</sup>. Ici je me concentrerai seulement sur la réalité et la formulation du désir thérésien de faire du bien après sa mort, ainsi que sur l'interprétation que Six en donne.

---

<sup>2</sup> Conrad De Meester, *De la cellule de Thérèse à l'atelier de l'imprimeur*, conférence au Colloque thérésien à l'Institut catholique de Toulouse (novembre 1997). (Les actes du congrès seront publiés sous le titre *Thérèse et les théologiens*.)

<sup>3</sup> Paris, Seuil, 1995, 275 p. (Sigle ici utilisé LN).

<sup>4</sup> A paraître, Conrad De Meester, *La vérité sur Thérèse et Agnès de Lisieux, Débat avec Jean-François Six*.

## I. Une vision d'ensemble

Indépendamment de toute discussion, étudions d'abord une très belle vision d'ensemble de cet *apostolat du Ciel*, tel que Thérèse l'évoque, le 8 septembre 1896, dans le Manuscrit B. Alors qu'elle est terriblement assaillie dans sa foi en l'existence du Ciel, elle manifeste une attitude de foi et un regard d'amour intenses, qui justement régissent tout son désir de faire du bien après sa mort. Thérèse ne pense pas directement, dans ce texte, à son propre apostolat *posthume*, elle se concentre plutôt sur la fécondité apostolique de sa vie *actuelle*, mais sa description englobera l'intervention des habitants du Ciel et révèle donc, indirectement, le rôle qui, un jour, sera également le sien au Ciel.

Si "faire du bien après la mort" n'est pas encore un désir si souvent exprimé en septembre 1896, Thérèse en comprend déjà profondément, dans la foi et l'espérance, toute la légitimité et presque son évidence. A mesure que la mort approchera, elle escomptera pour elle-même cette activité céleste des bienheureux, qu'elle décrit, au profit de ceux qui sont sur la terre.

Au cours de la longue élévation spirituelle du 8 septembre 1896, à qui on a donné le nom de "manuscrit "autobiographique B"<sup>5</sup>, Thérèse évoque pour sa soeur Marie tous ses ardents désirs apostoliques qui vont se résumer dans l'unique vocation d'être amour au coeur de l'Eglise. Cette plénitude d'amour, elle l'attend comme un pur don, audacieusement espéré, de l'Amour de Dieu, qui lui-même désire à l'extrême se communiquer:

"Oui, pour que l'Amour soit pleinement satisfait, il faut qu'Il s'abaisse, qu'il s'abaisse jusqu'au néant et qu'il transforme en *feu* ce néant..." (cf. B 2v-3v).

Mais comment signifier à Jésus la disponibilité totale et sincère de son désir, "puisque l'amour se prouve par les oeuvres"? A défaut d'oeuvres "éclatantes", Thérèse jettera des "fleurs", programme d'une amoureuse dont le caractère absolu ne doit pas nous échapper (cf. B 4r-v).

---

<sup>5</sup> Je renvoie à mon article *Comment une Lettre à soeur Marie du Sacré-Coeur a pu devenir un manuscrit "autobiographique"...*, à paraître cette année dans *Studies on Spirituality*.

Justement, consumée par ses brûlants désirs missionnaires, la pensée de Thérèse s'attardera à l'utilité apostolique de ces petits gestes ininterrompus d'amour. Songeant directement à son propre rôle sur la terre, elle va esquisser son activité d'amour et la fécondité apostolique qui en résulte dans une vision d'ensemble qui englobe tout le "corps mystique" (B 3r) du Christ, Jésus étant le centre unique de cette grande 'communion des saints' du Ciel, de la terre et du purgatoire, unique Source divine d'eau vive mais à la cascade de laquelle tous sont invités de collaborer. Écoutons Thérèse avant d'analyser le passage en question.

"Jésus, à quoi te serviront mes fleurs et mes chants?... Ah ! je le sais bien, cette pluie embaumée, ces pétales fragiles et sans aucune valeur, ces chants d'amour du plus petit des coeurs te charmeront, oui, ces riens te feront plaisir, ils feront sourire l'Eglise Triomphante, elle recueillera mes fleurs effeuillées *par amour* et les faisant passer par tes Divines Mains, ô Jésus, cette Eglise du Ciel, voulant *jouer* avec son petit enfant, jettera, elle aussi, *ces fleurs* ayant acquis par ton attouchement divin une valeur infinie, elle les jettera sur l'Eglise souffrante afin d'en éteindre les flammes, elle les jettera sur l'Eglise combattante afin de lui faire remporter la victoire !...

O mon Jésus ! je t'aime, j'aime l'Eglise ma Mère, je me souviens que : «Le plus petit mouvement de pur amour lui est plus utile que toutes les autres oeuvres réunies ensemble»<sup>6</sup>.

Thérèse nous confronte ici avec une symbolique qui lui est chère, celle des "fleurs". "Effeuillées *par amour*", ses "pétales" "embaument" et "charment" Jésus. On a affaire à une vraie "pluie" de fleurs, pluie montante cette fois, puisque Thérèse jette ses fleurs en haut, vers le ciel; dans un deuxième temps la pluie redescendra, sera "jetée" "sur" la terre, en gage de "victoire", et "sur" le purgatoire dont elle doit "éteindre les flammes".

Centrale dans la réflexion de Thérèse est sa double soif: aimer Jésus, et aider les autres par la fécondité apostolique de sa vie d'amour. La question de la fécondité est clairement posée et, d'instinct, toute utilité sera concentrée dans le Christ que Thérèse apostrophe directement: "Jésus, à quoi te serviront mes fleurs et mes chants?"

---

<sup>6</sup> B 4v. La citation est de saint Jean de la Croix, *Cantique spirituel*, strophe XXIX.

### Mains divines...

“Servir”, c’est-à-dire aux autres. Les fleurs de Thérèse devront être promues, d’une inutilité absolue sans Jésus (“sans aucune valeur”), à une fécondité en principe illimitée, grâce à Jésus (“une valeur infinie”).

Combien Thérèse est donc christocentrique! Combien toute la médiation humaine est enracinée dans la médiation suprême, unique et universelle de Jésus, fils de Dieu, frère humain! Précisément parce qu’enracinée dans celle, suprême, unique et universelle du Christ, la fécondité de la médiation humaine apparaît aux yeux de Thérèse comme entièrement redevable à “l’attouchement” de Jésus et de ses “Divines Mains”, en subissant l’effet décisif du contact divin-humain de Jésus. L’incarnation du Verbe, le réalisme de sa fraternité solidaire avec tout être humain de tout temps et de tout lieu, la relation d’amour qui lie le Ressuscité à ceux qu’il assume, adopte, s’associe en frères et soeurs bien-aimés, appelés à vivre en Lui et à être animés de son Esprit, tout cela constitue le fondement même des convictions théologiques de Thérèse.

Dans la vie de Jésus la passion de la gloire du Père est indissociablement entrelacée avec la passion du salut des hommes, de leur bonheur aussi spirituel que relationnel et social. Le désir apostolique de Thérèse s’enfonce précisément en cette intersection des deux passions et en tire tout son élan. Le coeur de Jésus, c’est le coeur de Thérèse; le désir de Jésus, c’est le désir de Thérèse. “Epouse” de Jésus, elle devient, dit-elle, “par mon union avec toi la *mère* des âmes” (B 2v). Maternité spirituelle vécue dans la foi, mais à la réalité et l’efficacité de laquelle Thérèse ne doute aucunement.

Dans le texte que nous sommes en train d’expliquer, cette efficacité est signifiée et expliquée par la notion-image de “l’attouchement”. Rien de magique ici ou d’imaginé. Il ne s’agit pas du coup de baguette de l’illusionniste. Pour Thérèse, Jésus n’est pas un prestidigitateur, mais le Créateur, “l’Astre créateur”, dont “les rayons d’amour” font éclore les fleurs à la vie (PN 3).

Thérèse a évoqué cette action divine dès le prologue de son premier récit autobiographique, le Manuscrit A, comme elle le fera dès le prologue du deuxième récit autobiographique, le Manuscrit C, moyennant la double symbolique, vitalemment jumelée, de la fleur et du soleil. Pour Thérèse, Jésus est “le Verbe de Dieu, seconde Personne de l’Adorable Trinité, qui par l’opération du

Saint-Esprit s'est fait Homme et fils de Marie" (A 77v). Il n'y a pas de dualisme dans l'être profond de Jésus. Ce "Divin Jésus", comme Thérèse l'appelle, ce "Divin Epoux" (elle le dit autant), est son "Divin petit Frère" (PN 45). Nous unissant à Lui par la grâce, il nous emplit de sa présence pascale, pneumatique, divine.

Toute la certitude thérésienne concernant la fécondité de sa vie d'amour dérive de son union au Christ-Verbe. C'est son "attouchement" à Lui qui divinise et féconde les humbles efforts de Thérèse pour aider Jésus à sauver les âmes. Dans le passage du Manuscrit B que nous étudions, Thérèse parle des "Divines Mains" de Jésus, qui reçoivent et transforment les actes d'amour de Thérèse, ses "fleurs" à elle, leur conférant par son "attouchement" une "valeur infinie". La symbolique corporelle des "Divines Mains", renforcée par le réalisme de l'incarnation du Verbe<sup>7</sup>, exprime l'existence et l'efficacité d'une action divine mystérieuse et cachée, mais réelle. Par les Mains de Jésus ressuscité passe l'action créatrice, sanctificatrice et salvatrice de l'Esprit du Père et du Verbe.

Revenons concrètement à notre texte et précisément à la notion-image-clé de "l'attouchement". Le mot "attouchement" est délicatement choisi et révèle l'optique de Thérèse. Jésus ne garde pas les pétales jetées pour lui seul, ne se les confisque pas, mais nous les rend, changées, infiniment enrichies, revêtues de sa grâce. Etre attouchée et transformée par la grâce de Jésus, c'est ce que Thérèse désire pour elle-même, comme elle l'explique dans son Offrande à l'Amour Miséricordieux: "aimer et faire aimer" Dieu, "en un mot, être sainte"; et c'est pourquoi elle s'est offerte sans réserve pour être "revêtue de (la) propre Justice" de Dieu et être "consumée" par le feu de son Esprit (Pri 6).

### **...et mains humaines**

A côté des "Divines Mains", il y a les mains humaines. Tant de "mains" qui collaborent de concert! Celles de Thérèse qui ont cueilli les fleurs et en "jettent" les pétales, celles de Jésus qui tou-

---

<sup>7</sup> Cf. "De ta petite main qui caressait Marie / Tu soutenais le monde et lui donnais la vie. / Et tu pensais à moi" (PN 24).

chent et rendent, celles des Bienheureux dans le Ciel qui d'abord "recueillent" les pétales jetées par Thérèse, puis "les font passer" par les mains de Jésus, pour enfin les "jeter" à leur tour sur l'Église de la terre et du purgatoire. Image du "Christ total": toute la valeur vient en définitive de Jésus, mais il se sert des mains des hommes, vecteurs de la grâce. Le Christ et les hommes forment ensemble l' "unique médiateur", le *Christus totus*. Dans la description de Thérèse, le Seigneur ne dédaigne point notre collaboration, mais l'accepte, dialogue avec elle et la couronne de son action décisive, lui conférant une nouvelle valeur, divine, "infinie".

Dans les conceptions de Thérèse, on découvre un Christ très 'social', plein de 'sentiment du groupe', qui associe et 'implique' tous ceux qu'il aime dans son travail pour le salut de tous. Et le coeur de Thérèse, formé par celui du Christ, lui aussi est très 'social', aime et pense au pluriel, tout en aimant "Jésus seul" et le proclamant "mon premier, mon seul Ami" (B 4v).

## II. Les saints du Ciel et leur attention éveillée

Dans la pensée croyante et aimante de Thérèse, le Ciel est une plénitude de vie personnelle et relationnelle avec Dieu et les autres, une participation pour ainsi dire illimitée "sans mesure et sans lois" (PN 33) à la vie de Dieu. "Un jour nous aurons *nous-mêmes* une existence Divine", écrit-elle à l'âge de seize ans (LT 83). C'est de cette haute conception que vont découler ces rêves les plus audacieux en rapport avec son activité posthume sur la terre.

### Les saints du Ciel nous connaissent

A l'approche de sa mort, Thérèse souligne plusieurs fois l'idée que les saints du Ciel nous connaissent, nous aiment, intercèdent pour nous. C'est ce qu'elle avait reconnu tout de suite après la mort de son papa:

"La mort de Papa ne me fait pas l'effet d'une mort mais d'une véritable *vie*. Je le retrouve après 6 ans d'absence, je le sens

autour de moi, me regardant et me protégeant" (LT 170, du 20 août 1894)

Et au père Roulland elle dit:

"Si comme je crois mon père et ma mère sont au Ciel, ils doivent regarder et bénir le frère que Jésus m'a donné".

Dans cette même lettre 226 au père Roulland, du 9 mai 1897, Thérèse décrit la Vierge Marie comme remplissant par excellence pareil rôle de protection et d'intercession:

"Quelle joie de penser que cette Vierge est notre mère! Puisqu'elle nous aime et qu'elle connaît notre faiblesse, qu'avons-nous à craindre? [... *Et vis-à-vis des missionnaires:*] "S'il reste dans leur âme au moment de paraître devant Dieu quelque trace de la faiblesse humaine, la Ste Vierge leur obtient la grâce de faire un acte d'amour parfait et puis leur donne la palme et la couronne qu'ils ont si bien méritées".

Et voici Thérèse qui explique, toujours dans la même lettre, ce qu'elle fera pour les parents du Père Roulland, encore en vie, lorsqu'elle sera elle-même au Ciel:

"Vous priez, mon Frère, pour mes parents qui sont au ciel, moi je prie souvent pour les vôtres qui sont encore sur la terre, c'est pour moi une bien douce obligation et je vous promets d'être toujours fidèle à la remplir, même si je quitte l'exil et plus encore peut-être puisque je connaîtrai mieux les grâces qui leur seront nécessaires; et puis, lorsque leur course ici-bas sera finie, je viendrai les chercher en votre nom et les introduirai au Ciel. Qu'elle sera douce la vie de famille dont nous jouirons pendant toute l'éternité!" (LT 226, du 9 mai 1897)

Au Ciel on participera au coeur de Dieu même. C'est ce qui donne à la prière des Bienheureux pour ceux qui sont encore sur la terre une tendresse et une compassion particulières. Thérèse y insiste beaucoup dans sa toute dernière lettre à son frère spirituel Maurice Bellière:

"Je vous avoue, mon petit frère, que nous ne comprenons pas le Ciel de la même manière. Il vous semble que participant à la

justice, à la sainteté de Dieu, je ne pourrai comme sur la terre excuser vos fautes. Oubliez-vous donc que je participerai aussi à la *miséricorde infinie* du Seigneur? Je crois que les Bienheureux ont une grande compassion pour nos misères, ils se souviennent qu'étant comme nous fragiles et mortels, ils ont commis les mêmes fautes, soutenu les mêmes combats et leur tendresse fraternelle devient plus grande encore qu'elle ne l'était sur la terre, c'est pour cela qu'ils ne cessent de nous protéger et de prier pour nous" (LT 163 du 10 août 1897).

Tendresse et compréhension fraternelles bien éveillées donc de la part des Bienheureux, et intercession incessante pour ceux qui sont encore pèlerins sur la terre: c'est ce que Thérèse entrevoit pour son propre avenir du Ciel, comme une tâche importante qui lui attend.

### Thérèse invoque les Saints

Revenons au Manuscrit B, du 8 septembre 1897. Dans ces pages, brûlantes d'amour pour Jésus, à plusieurs reprises, Thérèse parle de l'amour et l'attention du coeur des saints, qui les rend tout éveillés à notre égard.

Le Manuscrit B est très éclairant sur la question qui nous occupe. Le 13 mai 1896, déjà à l'époque de sa "nuit de la foi", Thérèse a eu un rêve nocturne mystérieux. Se trouvant avec la prieure mère Marie de Gonzague dans une galerie, voici qu'elle aperçoit soudain trois carmélites qui s'approchent. "Ce que je compris clairement, c'est qu'elles venaient du Ciel".

On connaît le récit (B 2r-v): la vénérable Mère Anne de Jésus comble Thérèse de tendresse maternelle et lui rassure de la bienveillance de Dieu. Le rêve laisse en elle une impression profonde et durable. Ecoutons.

"Je ne saurais redire l'allégresse de mon âme, ces choses se sentent et ne peuvent s'exprimer... Plusieurs mois se sont écoulés depuis ce doux rêve, cependant le souvenir qu'il laisse en mon âme n'a rien perdu de sa fraîcheur, de ses charmes Célestes... Je vois encore le regard et le sourire *pleins d'amour* de la Vble Mère. Je crois sentir encore les caresses dont elle me combla (...). Je croyais, je sentais qu'il y a un Ciel et que ce Ciel est peuplé d'âmes qui me chérissent, qui me regardent comme leur enfant...

Cette impression reste dans mon coeur, d'autant mieux que la Vble Mère Anne de Jésus m'avait été jusqu'alors *absolument indifférente*, je ne l'avais jamais invoquée et sa pensée ne me venait à l'esprit qu'en entendant parler d'elle, ce qui était rare. Aussi lorsque j'ai compris à quel point *elle m'aimait*, combien je lui étais peu *indifférente*, mon coeur s'est fondu d'amour et de reconnaissance, non seulement pour la Sainte qui m'avait visitée, mais encore pour tous les Bienheureux habitants du Ciel..." (B 2r-v).

Au cours de ce Manuscrit B, ardente et confiante supplication pour que Jésus lui donne cette "plénitude de l'Amour" (B 4v) après laquelle Thérèse soupire tant au bienfait de l'Eglise, la carmélite ne tardera pas à associer à sa supplication les habitants du Ciel, dont elle reconnaît "le coeur noble et généreux".

"Me souvenant de la prière d'Elisée à son Père Elie lorsqu'il osa lui demander *son double esprit*, je me suis présentée devant les Anges et les Saints, et je leur ai dit: «Je suis la plus petite des créatures, je connais ma misère et ma faiblesse, mais je sais aussi combien les coeurs nobles et généreux aiment à faire du bien, je vous supplie donc, ô Bienheureux habitants du Ciel, je vous supplie de *m'adopter pour enfant*, à *vous seuls* sera la gloire que vous me ferez acquérir mais daignez exaucer ma prière, elle est téméraire, je le sais, cependant j'ose vous demander de m'obtenir: *votre double amour*" (B 4r).

Vers la fin du Manuscrit B, après avoir évoqué son oraison souvent lourde de sommeil, Thérèse reedit toute sa confiance dans les anges et dans les saints:

"A son réveil, il [*le petit oiseau, Thérèse elle-même*] ne se désole pas, son petit coeur reste en paix, il recommence son office d'*amour*, il invoque les Anges et les saints qui s'élèvent comme des Aigles vers le Foyer dévorant, objet de son envie et les Aigles prenant en pitié leur petit frère, le protègent, le défendent et mettent en fuite les vautours [*les démons*], *explique-t-elle* qui voudraient le dévorer" (B 5r-v).

Dans une ultime supplication pour recevoir de Dieu le parfait amour et la sainteté, Thérèse associe une nouvelle fois Jésus, "l'Aigle adoré" (B 5v), et les saints du Ciel, "les Aigles mes frères":

“Ah! pour toi, je le sais, les Saints ont fait des *folies*, ils ont fait de grandes choses puisqu'ils étaient des *aigles*... Jésus, je suis trop petite pour faire de grandes choses... et ma *folie* à moi, c'est d'espérer que ton Amour m'accepte comme victime... Ma *folie* consiste à supplier les Aigles mes frères, de m'obtenir la faveur de voler vers le Soleil de l'Amour avec *les propres ailes de l'Aigle Divin*” (B 5v).

On le voit, Thérèse se sent très unie à Jésus et aux habitants du Ciel et comblée par Lui et par eux. Cette expérience personnelle l'aidera beaucoup pour développer ses fortes convictions que, elle aussi, un jour, lorsqu'enfin elle sera au Ciel, elle pourra intervenir activement auprès de Dieu pour ceux qui sont sur la terre.

### III. Dieu nous associe à son oeuvre

Il n'entre pas dans le cadre de cet article d'étudier la théologie de la prière d'intercession, son sens et son efficacité. Ce qui nous intéresse ici, c'est le réel *désir* de Thérèse de continuer au Ciel de faire du bien sur la terre et sa *conviction de foi* que ce désir sera réalisé par un mouvement de grâce divine, action mystérieuse et difficilement déchiffrable, mais action réelle. C'est dire que, aussi longtemps qu'elle est sur la terre, Thérèse vivra ce désir et cette conviction dans la foi et l'espérance, précisément parce que désir d'un bien futur.

Ceci dit, je me limiterai à évoquer brièvement deux aspects complémentaires: 1. Thérèse vit sa prière d'intercession **en obéissance à Jésus**, qui la réclame, qui nous associe à son oeuvre. 2. Dans la logique de cette conviction, Thérèse est poussée à croire que sa vie de fécondité apostolique par la prière et l'amour **se poursuivra au Ciel**, après sa mort, plus encore que sur la terre.

## Jésus veut "avoir besoin" de nous...

A côté du manuscrit B, qui est sans doute le "manifeste" thérésien le plus connu en rapport avec son désir de fécondité apostolique, je choisis deux autres pages où Thérèse dévoile sa persuasion profonde que Jésus veut avoir besoin de nous. Dans la simplicité de son énonciation directe, Thérèse nous livre le fruit de sa réflexion personnelle et bien théologique.

1. D'abord Lettre 135, du 15 août 1892, à sa soeur Céline. Thérèse a dix-neuf ans et demi et précise que ce qu'elle va dire est à la fois l'effet de sa méditation personnelle et d'un enseignement divin, tout intérieur et dans la foi:

"Ce Bien-aimé instruit mon âme, Il lui parle dans le silence, dans les ténèbres... Dernièrement il m'est venu une pensée que j'ai besoin de dire à ma Céline".

La "vive lumière" dont elle va parler se concentre sur le fait que Jésus nous invite à **demander**, à supplier, à prier pour. Thérèse se sait investie par Jésus d'une vraie "mission" de priante; elle ne sera pas apôtre actif, mais apôtre de prière, et ainsi - c'est toute sa foi et son espérance - elle n'en sera pas moins apôtre efficace, au contraire!

"C'est un jour que je pensais à ce que je pouvais faire pour sauver les âmes, une parole de l'évangile m'a montré une vive lumière. Autrefois Jésus disait à ses disciples en leur montrant les champs de blé mûrs : «Levez les yeux et voyez comme les campagnes sont déjà assez blanches pour être moissonnées» et un peu plus tard : «A la vérité la moisson est abondante mais le nombre des ouvriers est petit; demandez donc au maître de la moisson qu'Il envoie des ouvriers.»

L'ordre du Seigneur est net: Jésus veut que nous prions pour obtenir des ouvriers apostoliques. Thérèse en est émerveillée! Le Tout-puissant demande notre prière!

"Quel mystère!... Jésus n'est-Il pas tout-puissant? les créatures ne sont-elles pas à celui qui les a faites? Pourquoi Jésus dit-Il donc: «Demandez au maître de la moisson qu'Il envoie des ouvriers»? Pourquoi?..."

Thérèse va trouver la réponse dans le coeur même de Dieu, dans son "amour si incompréhensible" à notre égard: parce qu'il est Amour, Dieu associe autant que possible ceux qu'il aime à ce travail d'amour qu'est la rédemption de l'homme. Dieu, qui en principe "n'a pas besoin de nos belles pensées, de nos oeuvres éclatantes", comme elle expliquera bientôt à Céline (LT 141), veut avoir besoin des hommes. L'appel qu'il adresse à notre solidarité et à notre collaboration n'est pas, aux yeux de Thérèse, question d'une nécessité constitutionnelle, mais d'un amour libre qui le lie librement à ceux qu'il aime. Dieu le veut ainsi.

"Ah! c'est que Jésus a pour nous un amour si incompréhensible qu'Il veut que nous ayons part avec lui au salut des âmes. Il ne veut rien faire sans nous. Le créateur de l'univers attend la prière d'une pauvre petite âme pour sauver les autres âmes rachetées comme elle au prix de tout son sang. Notre vocation à nous ce n'est pas d'aller moissonner dans les champs de blés mûrs. Jésus ne nous dit pas: «Baissez les yeux, regardez les campagnes et allez les moissonner.» Notre mission est encore plus sublime. Voici les paroles de notre Jésus: «Levez les yeux et voyez.» Voyez comme dans mon Ciel il y a des places vides, c'est à vous de les remplir, vous êtes mes Moïse priant sur la montagne, demandez-moi des ouvriers et j'en enverrai, je n'attends qu'une prière, un soupir de votre coeur!..."

Thérèse en tire toute sa fierté et une nouvelle ardeur en rapport avec sa vocation contemplative-apostolique.

"L'apostolat de la prière n'est-il pas pour ainsi dire plus élevé que celui de la parole? Notre mission de Carmélites est de former des ouvriers évangéliques qui sauveront des milliers d'âmes dont nous serons les mères... Céline, si ce n'était pas les paroles même de Jésus, qui oserait y croire?... Je trouve que notre part est bien belle, qu'avons-nous à envier aux prêtres?... Que je voudrais pouvoir te dire tout ce que je pense mais le temps me manque, comprends tout de que je ne puis t'écrire!..."

C'est, au fond, ce que Thérèse a pu méditer tant des fois en priant le *Pater*, prière capable de la "ravir" et la "nourrir" (C 25v). Jésus nous y apprend à prier pour que le Règne du Père vienne. Or, si à cette prière ne correspondait pas en Dieu un réel désir de nous exaucer, Jésus nous aurait appris quelque chose d'insensé,

il nous aurait leurrés, il nous aurait appris à prier faux, ce qui est inconcevable. Bien sûr, Jésus appelle des apôtres qui travaillent, les mains de Jésus cherchent des mains d'hommes, il se sert de nos mains. Mais il apprend aussi à ces mêmes apôtres, et à tous, de plier les mains et de supplier pour que le Règne vienne.

2. Le deuxième texte que je voudrais mettre en évidence et qui illustre le désir de Thérèse de collaborer par sa prière et sa vie d'amour à la venue du Royaume de Dieu sur terre ainsi que sa silencieuse conviction d'être exaucée, date de fin juin 1897 et se trouve dans le Manuscrit C (C 34r). Thérèse a maintenant vingt-quatre ans et demi, elle a encore trois mois à vivre. Toujours attentive au salut des autres, elle se sent pleinement stimulée par Jésus à demander pour eux:

“Par de sublimes paraboles, et souvent sans même user de ce moyen si familier au peuple, Il nous enseigne qu'il suffit de frapper pour qu'on ouvre, de chercher pour trouver et de tendre humblement la main pour recevoir ce que l'on demande... Il dit encore que tout ce que l'on demande à *son Père* en son nom, Il l'accorde. C'est pour cela sans doute que l'Esprit Saint, avant la naissance de Jésus, dicta cette prière prophétique : *Attirez-moi, nous courrons.*”

Et Thérèse de souligner la répercussion plurielle, apostolique, de chaque ardente prière solitaire, solidaire:

“O Jésus, il n'est donc pas même nécessaire de dire : «En m'attirant, attirez les âmes que j'aime!» Cette simple parole «Attirez-moi» suffit. Seigneur, je le comprends, lorsqu'une âme s'est laissée captiver par *l'odeur enivrante de vos parfums*, elle ne saurait courir seule, toutes les âmes qu'elle aime sont entraînées à sa suite; cela se fait sans contrainte, sans effort, c'est une conséquence naturelle de son attraction vers vous. De même qu'un torrent, se jetant avec impétuosité dans l'océan, entraîne après lui tout ce qu'il a rencontré sur son passage, de même, ô mon Jésus, l'âme qui se plonge dans l'océan sans rivage de votre amour, attire avec elle tous les trésors qu'elle possède... Seigneur, vous le savez, je n'ai point d'autres trésors que les âmes qu'il vous a plu d'unir à la mienne”.

### De même au Ciel...

Est-ce que cette prière d'intercession devra se terminer une fois qu'on meurt? Ou par contre, est-ce que Thérèse pourra encore mieux réaliser son désir de faire du bien sur la terre? Dans la foi et l'espérance, elle en est convaincue.

Cette conviction lui vient tout simplement de la logique de sa foi. Pour elle, mourir, c'est aller vivre au Ciel, pour toujours. "Envahie des plus épaisses ténèbres" (C 5v), traversant dans les dix-huit derniers mois de sa vie la terrible "épreuve contre la foi" (C 31r), la foi de Thérèse en l'existence du Ciel est plus ardue et plus confessée que jamais<sup>8</sup>.

Croyant à la vie éternelle, elle croit en conséquence que la vie d'intercession et de fécondité apostolique par la prière et l'amour qu'elle a vécue sur la terre va se poursuivre au Ciel.

Du reste, pour son avenir du Ciel, Thérèse n'a qu'à appliquer à elle-même ce qu'elle a dit dans le Manuscrit B au sujet du Bienheureux, "jetant des fleurs" de grâce sur les âmes, "prieant" pour nous, nous "protégeant", leur connaissance étant bien plus éclairée que lorsqu'ils étaient sur la terre. Ce que les saints du Ciel peuvent, je le pourrai aussi, a dû penser Thérèse avec beaucoup de bon sens, et c'est mon désir ardent.

Tout en les intensifiant à l'infini, Thérèse projette sur le Ciel les grands idéaux pour lesquels elle a vécu sur terre. Croyant "à la résurrection des morts et la vie du monde à venir", comme elle le prie dans le *Credo* qu'elle a copié dans son livre des évangiles avec son propre sang, elle estime que la vie céleste, étant une existence d'amour parfait et extrême, ne pourra pas lui enlever ce qui déjà lui était possible sur la terre: faire du bien aux autres, son brûlant désir d'aimer son Jésus à l'infini et de le faire aimer sur la terre, infiniment mieux encore qu'elle ne le faisait pendant sa vie terrestre, cachée dans le coeur caché de l'Eglise.

"Sans Moi vous ne pouvez rien faire", disait Jésus (Jn 15,5). Mais avec Lui, en lui, le coeur de Thérèse, large comme le monde, espère pouvoir aider du haut du Ciel tous ceux qu'elle aime et qui sont nombreux comme les étoiles.

---

<sup>8</sup> Cf. C 7r: Jésus "sait bien que tout en n'ayant pas la jouissance de la Foi, je tâche au moins d'en faire les oeuvres. Je crois avoir fait plus d'actes de foi depuis un an que pendant toute ma vie."

#### IV. Un "faussement radical" opéré par mère Agnès?

Après la mort de Thérèse, attirés par l'ardent témoignage de sa vie de sainteté, beaucoup de chrétiens ont eu recours à Thérèse dans leur prière. Sa statue est installée dans d'innombrables églises paroissiales, ses photos et images circulent dans le monde entier.

Dans son livre récent, *Lumière de la nuit*, l'historien Jean-François Six a voulu examiner cette question du désir de Thérèse de "faire du bien" après sa mort. L'Auteur s'en explique surtout dans la deuxième partie de son livre (sigles adoptés ici: LN, suivi de la page), pages 136-145, sous les sous-titres "*Travailler dans le Paradis*"; puis *Faire du bien sur la terre*; enfin *Une pluie de roses*. Suivons sa pensée, en y réagissant au besoin. Il y va d'une importante page de l'histoire et de la spiritualité de Thérèse.

##### "Travailler dans le Paradis"

Le désir de faire du bien sur la terre après la mort est un des thèmes centraux de la 'Récréation Pieuse' de Thérèse *Saint Stanislas Kostka* (RP 8), composée pour la fête des cinquante ans de profession religieuse de soeur Saint-Stanislas, le 8 février 1897, huit mois donc avant la mort de Thérèse. Thérèse s'inspire à la figure du Patron de la soeur, saint Stanislas Kostka, mort à l'âge de dix-sept ans.

Six cite (LN 137-138) la demande que Stanislas pose à la Vierge Marie, dans la scène 8, la scène finale:

"Dites-moi que les bienheureux peuvent encore travailler au salut des âmes... Si je ne puis travailler dans le paradis pour la gloire de Jésus, je préfère rester dans l'exil et combattre encore pour Lui!..."

Six signale que Thérèse a utilisé une biographie du saint<sup>9</sup>. Ce qu'il semble ignorer, c'est que Thérèse, précisément dans ce pas-

---

<sup>9</sup> Il s'agit de A. de Blanche, *Vie de Saint Stanislas Kostka, "Lettre d'un frère à ses soeurs"*, Paris, de Waille éd., 1845, V-238 p. Cf. NEC, Récréations Pieuses, p. 398.

sage, a quitté la biographie du saint pour formuler un désir qui lui est bien personnel<sup>10</sup>: au Ciel “encore travailler au salut des âmes”, ce qu’on ne rencontre pas dans la biographie de saint Stanislas. Ce désir paraît si essentiel, il est “si grand que je ne saurais être heureux dans le Ciel s’il n’est pas réalisé”, dit *Thérèse-Stanislas*, aveu éloquent qui n’a pas été pris en considération par Six.

Dans la pièce, la Vierge Marie répondra affirmativement: dans la réalité sous-jacente à la pièce, c’est Thérèse qui en l’occurrence exprime sa conviction personnelle. A soeur Marie de la Trinité elle a confié à ce propos:

“Ce qui m’a plu en composant cette pièce, c’est que j’ai exprimé ma certitude qu’après la mort on peut encore travailler sur la terre au salut des âmes. St Stanislas, mort si jeune, m’a servi admirablement pour dire mes pensées et mes aspirations à ce sujet”<sup>11</sup>.

Revenons au texte de la pièce de Thérèse. Fort de la promesse de Marie, Stanislas-Thérèse s’écrie:

“Oh! que je suis heureux... Douce Reine du Ciel, je vous en prie, quand je serai près de vous dans la Patrie, permettez-moi de revenir sur la terre, afin de protéger des âmes saintes, des âmes dont la longue carrière ici-bas complétera la mienne; ainsi par elles, je pourrai présenter au Seigneur une abondante moisson de mérites”. (Cité aussi dans LN 137.)

Stanislas-Thérèse, qui va mourir jeune, demande donc de “revenir” sur la terre, pour “protéger” des âmes saintes, dont la “longue carrière ici-bas complétera” la sienne. “Par elles”, Stanislas-Thérèse pourra “présenter au Seigneur une abondante moisson de mérites”.

Les brouillons du texte<sup>12</sup> révèlent que cette dernière incise a été formulée à l’intention de la vieille jubilaire, soeur Saint-Stanislas. Pour elle-même, Thérèse préférerait se présenter au Seigneur “les mains vides” (Pri 6). En tout cas, Le but final de ces

<sup>10</sup> Cf. NEC, *Récréations Pieuses*, p. 410.

<sup>11</sup> PO 469-470. Cf. NEC, *Récréations Pieuses*, p. 268.

<sup>12</sup> Cf. NEC, *Récréations Pieuses*, p. 410 et 397.

"mérites" est en tout cas "la gloire de Jésus", comme le texte de Thérèse le dit.

Les derniers vers de la pièce, où Marie reconfirme la possibilité de ce travail posthume, soulignent à nouveau l'intense réciprocité ("protéger" - "moisson féconde") entre l'Eglise du Ciel et celle de la terre:

Cher Enfant, tu protégeras  
Des âmes luttant dans ce monde  
Plus leur moisson sera féconde  
Et plus au Ciel tu brilleras.

Une surprise nous attend. Dans *Lumière de la nuit*, Jean-François Six accorde souvent, mais souvent à tort, telle ou telle intervention malheureuse à mère Agnès, soeur aînée de Thérèse, sa prieure de février 1893 à mars 1896 et cheville ouvrière pour la première biographie de Thérèse, *l'Histoire d'une âme*. Ici encore. Après avoir cité les paroles finales de Marie (de Thérèse), l'Auteur signale:

"Mère Agnès intervertira les deux derniers vers, [*pour toute clarté: elle intervertit donc les vers "Plus leur moisson sera féconde / Et plus au Ciel tu brilleras!" en "Et plus tu brilleras / Plus leur moisson sera féconde!"*] intervertissant du même coup le sens et transformant radicalement la pensée de Thérèse sur les rôles respectifs de l'apôtre sur terre et du saint au Ciel. Pour mère Agnès, plus Thérèse brillera au Ciel - plus on fera cas de la sainteté de Thérèse -, plus le travail sur terre sera fécondé. (...) C'est un contresens que mère Agnès exprime: les mérites de Thérèse aideraient les apôtres en leurs travaux missionnaires" (LN 138).

Beau raisonnement. Etonnant même. Comment mère Agnès a-t-elle pu faire cela... Seulement, pourquoi Six affirme-t-il que mère Agnès "intervertira les deux derniers versets"? Affirmer cela est complètement gratuit et erroné. J'ai beau étudier l'ancienne *Histoire d'une âme*<sup>13</sup>, éditée un an après la mort de Thérèse, je ne découvre rien dans ce sens. Six se trompe, mère Agnès

---

<sup>13</sup> HA 462.

n'a rien interverti, elle rend les vers de Thérèse exactement comme celle-ci les a écrits<sup>14</sup>.

Il faudra donc apporter d'arguments plus précis et tranchants pour soutenir que mère Agnès a "transformé radicalement la pensée de Thérèse" et exprimé "un contresens".

### "Faussé dans son contenu même"?

Ce n'est guère l'unique fois dans *Lumière de la Nuit* que Jean-François Six se prête à des interprétations subjectives précipitées. Ainsi par ex., au début de son ouvrage, Six évoque la première hémoptysie de Thérèse. La jeune carmélite a alors vingt-trois ans et jouit "d'une foi si vive, si claire, que la pensée du Ciel faisait tout (son) bonheur" (C 5r). Le Vendredi saint, elle accueille cette première hémoptysie dans la joie: "C'était comme un doux et lointain murmure qui m'annonçait l'arrivée de l'Époux" (C 5r). Deux jours plus tard, soudain une profonde nuit l'envahit: "La pensée du Ciel si douce pour moi ne (devint) qu'un sujet de combat et de tourment" (C 5v).

Écoutons le commentaire que Jean-François Six au sujet de ce "moment capital de toute la vie de Thérèse" et qui doit révéler le véritable climat intérieur dans lequel Thérèse aurait vécu et ce que les auteurs en ont pu faire:

"Pâques 1896 est le moment capital de toute la vie de Thérèse. Un changement radical s'opère alors, et on reste pantois devant l'oblitération quasi totale de cet événement et d'abord par mère Agnès, qui, dans *l'Histoire d'une âme*, a transformé d'emblée l'événement. Thérèse a parlé, on l'a vu, à propos des hémoptysies du jeudi et du vendredi saints, de "premier appel de Jésus" et de sa "joie". A Pâques, renversement brutal: elle entre, et ce jusqu'à sa mort, dans la nuit la plus complète; et, dira-t-elle,

---

<sup>14</sup> Après HA et avant la NEC, la pièce de Thérèse a été rééditée une nouvelle fois (sous le priorat de mère Agnès) en 1929, dans la revue *Les Annales de Ste Thérèse de Lisieux*, 5 (1929), p. 38-45. Mais là non plus les vers de Thérèse n'ont été intervertis. - Dans le manuscrit du "Chapitre XIV", destiné à la toute première édition de HA et conservé aux Archives du Carmel de Lisieux, ce passage de Thérèse est également fidèlement recopié par mère Agnès. - En 1911, au cours du Procès de l'ordinaire, Marie de la Trinité cite également les vers dans leur ordre parfait (PO 470).

le, "la pensée du Ciel" qui était jusque-là "si douce" pour elle ne devient "qu'un sujet de combat et de tourment". L'addition qu'apporte mère Agnès dans son texte de *l'Histoire d'une âme* pour traduire cet événement le fausse dans son contenu même: mère Agnès fait dire à Thérèse, se référant aux jeudi et vendredi saints: "Oh! qu'il m'est doux ce souvenir!", alors que, justement, le souvenir du Ciel est devenu pour Thérèse intolérable. A la suite de mère Agnès, la plupart des biographes et interprètes des écrits de Thérèse ont escamoté l'événement spirituel capital de Pâques 1896, l'ont oublié ou l'ont raconté à leur manière. Mais il faut laisser parler Thérèse elle-même, suivre scrupuleusement son texte" (LN 36-37).

Le principe et l'objectif sont fermes;

- principe critique et méthodologique: "suivre scrupuleusement" le texte de Thérèse elle-même.

- objectif d'exacte vérité historique: alors que, depuis Pâques 1896, "le souvenir du Ciel est devenu pour Thérèse intolérable", mère Agnès "fausse cet événement dans son contenu même" par l'addition "Oh! qu'il m'est doux ce souvenir!".

- Résultat: mère Agnès a "transformé d'emblée l'événement", "le fausse dans son contenu même", a "escamoté" l'événement capital.

Et cependant...

Il n'est pas possible de partager la conviction de l'Auteur selon laquelle mère Agnès aurait faussé l'événement, alors que "le souvenir" du Vendredi saint soit "devenu pour Thérèse intolérable"... Abstraction faite d'autres considérations importantes<sup>15</sup>, la moindre des choses qu'il faut relever, c'est que les *Manuscrits autobiographiques* de Thérèse révèlent clairement que la petite phrase "Oh! qu'il m'est doux ce souvenir!", n'est aucunement une... "addition" qu'aurait "apporté mère Agnès" en composant *l'Histoire d'une âme*. C'est la parole originale et authentique de Thérèse elle-même! Voir C 4v, ligne 18.

C'est donc Six lui-même qui n'a pas "suivi scrupuleusement le texte de Thérèse" et s'est gravement trompé: mère Agnès a simplement assumé ce que Thérèse a écrit elle-même...

Le souvenir du Vendredi saint n'est donc guère "intolérable"

---

<sup>15</sup> Je les expliquerai dans *La vérité...*

pour Thérèse, comme Six nous ferait croire. Et ce que l'Auteur déduit de l'addition prétendue de Mère Agnès - oblitération, transformation, falsification, escamotage de l'événement capital - demanderait des preuves plus sérieuses. L'argumentation de Six démontre combien il est facile d'afficher des conclusions imaginaires, si l'on n'étudie pas avec précision le témoignage de Thérèse et le rôle précis de mère Agnès.

On pourrait, par exemple, penser encore à l'intention que Jean-François Six met sur le dos de mère Agnès, lorsqu'elle propose à Thérèse de compléter ses souvenirs d'enfance (l'actuel Manuscrit A) par un récit qui racontera davantage sa vie religieuse (l'actuel Manuscrit C), en vue de la Circulaire nécrologique de Thérèse, bientôt transformée dans le projet d'une "petite Vie".

Mère Agnès se réjouit de ce projet et écrit à Thérèse, le 4 juin 1897: "Eh bien je serai votre petit héraut, je proclamerai vos faits d'armes<sup>16</sup>". Ici Six arrête la citation de la lettre de mère Agnès et lui attribue l' "arrière-pensée" suivante:

(Mère Agnès) "s'est toujours sentie le chef de la famille après la mort de sa mère, la famille est tout pour elle, elle veut que cette famille soit connue, magnifiée; Thérèse est devenue, elle le sent, elle le sait, le passage obligé pour cette gloire". Mère Agnès veut "ranger Thérèse à sa cause, à son but premier: la famille Martin" (LN 158-159).

Voilà

"la mission que mère Agnès s'était donnée à elle-même: de faire à tout prix revivre sa petite soeur et aussi, de surcroît, toute la famille Martin"<sup>17</sup>. "Obsédée par sa famille - c'est pour la gloire familiale qu'elle a, prieure, ordonné à Thérèse d'écrire ses "souvenirs d'enfance", le Manuscrit A"<sup>18</sup>.

Si mère Agnès a été fière et est heureuse d'avoir une soeur

---

<sup>16</sup> LC 185, dans NEC, *Correspondance générale*, p. 1007.

<sup>17</sup> Ainsi Jean-François Six, dans un ouvrage postérieur, *Thérèse de Lisieux par elle-même, Tous ses écrits de Pâques 1896 (5 avril) à sa mort (30 septembre 1897), L'épreuve et la grâce*, Grasset-DDB, 1997, p. 345. (Sigle utilisé ici = TEM)

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 368.

Martin comme Thérèse, le vrai sens de sa démarche, lorsqu'elle lui demanda de rédiger un deuxième récit autobiographique (notre actuel Manuscrit C), n'était pas la gloire de la famille Martin (du reste, si humiliée en ces années par la catastrophe de la maladie de leur père...). Il aurait suffi que Six lise et cite le reste de la phrase de mère Agnès à Thérèse pour dévoiler le motif fondamental de son désir d'une biographie plus étendue sur Thérèse:

"...je proclamerai vos faits d'armes, je tâcherai de faire aimer et servir le bon Dieu par toutes les lumières qu'il vous a données et qui ne s'éteindront jamais"<sup>19</sup>.

Mère Agnès a vu "les lumières" qui étaient en Thérèse et elle a voulu que ces lumières soient connues en dehors des murs du monastère, pour que Dieu soit mieux "aimé et servi" par ces lumières "qui ne s'éteindront jamais". Au moment où Thérèse vient d'être déclarée Docteur de l'Eglise, ces paroles de mère Agnès revêtent un accent prophétique.

## V. Après sa mort: "Travailler dans le Paradis"

Mais revenons aux pages où l'Auteur parle du désir de Thérèse de "travailler dans le Paradis". Six développe ce qu'il croit être la vraie perspective de Thérèse:

"Or Thérèse, qui sait qu'elle va mourir, qui ressent combien elle a "les mains vides", veut non pas venir d'en haut superviser les travaux des apôtres et leur donner fécondité - c'est Jésus qui le fait, lui seul est maître de la moisson -, mais se couler dans ces travaux apostoliques qui viendront apporter comme un complément à tout ce qui a manqué dans sa pauvre vie à elle. C'est la communion des saints et la substitution qu'elle applique ici, mais dans ce sens précis qu'elle compte sur les mérites d'autrui" (LN 138).

---

<sup>19</sup> LC 185, p. 1007.

Etonnante explication. Il est vrai que Thérèse croit profondément à la "communion des saints" (formule que pourtant elle n'utilise jamais dans ses écrits) et - si l'on comprend bien - à la "substitution" (terme également absent de ses écrits). Il est évident qu'elle ne désire pas "superviser" les travaux des apôtres, elle qui se considère un "zéro", qui ne peut faire "absolument rien si j'étais seule"<sup>20</sup>, ni par elle seule "donner fécondité" aux travaux de ses frères missionnaires.

Mais elle ne cherche pas pour autant dans les travaux de ses frères missionnaires "comme un complément à tout ce qui a manqué dans sa pauvre vie à elle". Son Offrande à l'Amour Miséricordieux (Pri 6), évoquée ici par la formule connue des "mains vides", établissait parfaitement, à cette heure solennelle, la véritable perspective: Thérèse demande au Seigneur de ne pas "compter" ses "oeuvres", de ne pas les prendre en considération. Elle reconnaît la réalité des "mérites": ceux de Jésus, mais aussi "tous les mérites des Saints qui sont au Ciel et sur la terre" et "les mérites de la Sainte Vierge" en particulier, qu'elle "offre" au Père, mais elle a décidé de ne pas "travailler" pour "amasser de mérites pour le Ciel".

La raison de cette décision est double: a) "toutes nos justices [de tous les hommes<sup>21</sup>, aussi celles des missionnaires et de leurs oeuvres] ont des taches à vos yeux" [de Dieu]; b) elle veut, par son Offrande et par toute l'attitude de sa vie, "honorer spécialement" (A 83v) l'Amour Miséricordieux infini de Dieu:

"Je veux donc me revêtir de votre propre Justice et recevoir de votre Amour la possession éternelle de Vous-même. Je ne veux point d'autre Trône et d'autre Couronne que vous, o mon Bien-Aimé!"

---

<sup>20</sup> Voir LT 226 du 9 mai 1897 au père Roulland: "En attendant cette bienheureuse éternité, qui dans peu de temps s'ouvrira pour nous, puisque la vie n'est qu'un jour, travaillons ensemble au salut des âmes; moi je puis faire bien peu de choses, ou plutôt absolument rien si j'étais seule, ce qui me console c'est de penser qu'à vos côtés je puis servir à quelque chose; en effet le zéro par lui-même n'a pas de valeur, mais placé près de l'unité il devient puissant, pourvu toutefois qu'il se mette du *bon côté*, après et non pas avant!... C'est bien là que Jésus m'a placée et j'espère y rester toujours, en vous suivant de loin, par la prière et le sacrifice."

<sup>21</sup> Dans LT 226, du 9 mai 1897, elle fait une exception pour la Vierge Immaculée.

On ne peut donc pas concevoir chez Thérèse un désir de "se couler dans ces travaux apostoliques qui viendront apporter comme un complément à tout ce qui manque à sa pauvre vie". Non, elle ne veut compter que sur Dieu seul, même si elle "offre" au Père, avec "les trésors infinis des mérites" de Jésus, son "sauveur" et "Epoux" (Pri 6), les mérites de Marie et des Saints, mérites qui ne sont point isolés des mérites de Jésus qui les a associés à sa médiation suprême et irremplaçable.

### Un "dilemme"?

En bonne logique avec sa vision personnelle, Six se placera, dans sa lecture des textes de Thérèse, devant "un dilemme" et des "solutions" (LN 138) à trouver:

"Elle trouve alors deux solutions: la première, nous venons de le voir, consiste à demeurer proche, après lamort, de tout ceux qui travaille concrètement sur terre (...). La seconde solution, dans la même ligne, c'est d'obtenir de ceux qui vont continuer à travailler, après sa mort, qu'ils soient sans cesse des intercesseurs pour elle; c'est là un extraordinaire retournement; habituellement, on voit les saints du ciel comme des intercesseurs pour ceux qui triment sur la terre. Ici, Thérèse fait l'inverse" (LN 138-139).

Dans l'optique de Six, ce soi-disant "dilemme" n'est non seulement causé par la "pauvre vie" de Thérèse à laquelle elle désire remédier, mais aussi - à en croire les formulations de l'Auteur - par la conscience que, "quittant la terre", elle ne pourra plus "continuer de le [Jésus] faire aimer":

"Elle est intensément amoureuse de Jésus; et elle désire, par là même, de toutes ses forces, le faire aimer: or, tandis que les forces de son coeur sont de plus en plus vives, ses forces physiques diminuent. Elle ne pourra bientôt plus, quittant la terre, offrir à Dieu les élans de son coeur pour ceux qui n'aiment pas" (LN 138).

"Thérèse a un tel désir de faire aimer Jésus qu'elle souhaite que sa mort ne vienne pas interrompre cette possibilité et qu'elle puisse donc, au Ciel, continuer de le faire aimer, tout particulièrement par ses frères qui sont le plus en mission (...)" (LN 140)

Mais pourquoi faire penser à Thérèse qu'elle "ne pourra bientôt plus" faire aimer Jésus au Ciel? Ou que sa mort viendrait "interrompre cette possibilité"? De tous ses écrits il résulte à l'évidence que Thérèse voit le Ciel comme un état où elle sera vivante et aimera "sans mesure" (PN 33). Pourquoi donc ne pourrait-elle pas, tout comme Marie et les autres saints qu'elle invoque, vivre son rôle d'intercession pour l'Eglise, tout comme le faisaient les saints du Manuscrit B, qui jetaient sur la terre les pétales touchés par Jésus?

Pour Thérèse, il est évident - nous le constaterons encore - qu'au Ciel, elle restera attentive à ceux qu'elle aime sur la terre, à toute l'humanité. Son union à Dieu ne pourra qu'intensifier sa connaissance de leurs besoins et son ardent désir de conduire tous à Dieu. Le Ciel créera, pour l'accomplissement de son désir apostolique, un surplus - ce "plus" que nous lirons tout de suite dans le passage cité - et dont elle est très convaincue, dans la foi et l'espérance, dans le pressentiment même que, au Ciel, elle sera "plus utile", aidera "plus efficacement". Elle écrit le 14 juillet 1897 au père Roulland (LT 254):

"Quand vous recevrez cette lettre sans doute j'aurai quitté la terre. Le Seigneur, dans son infinie miséricorde, m'aura ouvert son royaume et je pourrai puiser dans ses trésors pour les prodiguer aux âmes qui me sont chères. Croyez, mon Frère, que votre petite soeur tiendra ses promesses, et qu'avec bonheur son âme, délivrée du poids de l'enveloppe mortelle, volera vers les lointaines régions que vous évangélisez. Ah! mon frère, je le sens, je vous serai bien plus utile au Ciel que sur la terre et c'est avec bonheur que je viens vous annoncer ma prochaine entrée dans cette bienheureuse cité, sûre que vous partagerez ma joie et remercierez le Seigneur de me donner les moyens de vous aider plus efficacement dans vos oeuvres apostoliques".

Écoutons la suite de cette lettre, si éloquente pour ce qui nous occupe actuellement:

"Je compte bien ne pas rester inactive au Ciel, mon désir est de travailler encore pour l'Eglise et les âmes, je le demande au bon Dieu et je suis certaine qu'Il m'exaucera. Les Anges ne sont-ils pas continuellement occupés de nous sans jamais cesser de voir la Face divine, de se perdre dans l'Océan sans rivages de l'Amour? Pourquoi Jésus ne me permettrait-Il pas de les imiter? (...)

Ce qui m'attire vers la Patrie des Cieux, c'est l'appel du Seigneur, c'est l'espoir de l'aimer enfin comme je l'ai tant désiré et la pensée que je pourrai le faire aimer d'une multitude d'âmes qui le béniront éternellement.

Mon Frère, vous n'aurez pas le temps de m'envoyer vos commissions pour le Ciel, mais je les devine et puis vous n'aurez qu'à me les dire tout bas, je vous entendrai et porterai fidèlement vos messages au Seigneur, à Notre Mère Immaculée, aux Anges, aux Saints que vous aimez. Je demanderai pour vous la palme du martyr et je serai près de vous, soutenant votre main afin qu'elle cueille sans effort cette palme glorieuse, et puis, avec allégresse, nous volerons ensemble dans la Patrie céleste, environnés de toutes les âmes qui seront votre conquête!"

### Une condition?

Mais revenons à l'"extraordinaire retournement" que l'on trouve lorsque Thérèse "a fait promettre à l'abbé Bellière qu'il continuerait de prier pour elle après qu'elle sera morte" (LN 138). C'est ainsi qu'il interprète la demande de Thérèse à Maurice Bellière (qui, selon la formule qu'elle lui a donnée, prie déjà chaque jour "d'accorder [à Thérèse] la grâce de vous faire beaucoup aimer") pour que son frère spirituel, lorsque Thérèse sera au Ciel, "continue chaque jour la même petite prière<sup>22</sup>", et, de même, la demande de Thérèse à Adolphe Roulland (qui priait également chaque jour à cette intention<sup>23</sup>), de continuer cette prière "même après ma mort" (LT 221, du 19 mars 1897).

Il est vrai que Thérèse associe ses frères spirituels à ses désirs apostoliques qui n'ont pas de limite de temps et vont perdurer au-delà de sa mort<sup>24</sup>. C'est vers cette grande intention apostolique qu'elle veut canaliser toute leur prière. Mais c'est librement, nullement obligée par quelque nécessité intrinsèque, que Thérèse les associe à toute sa volonté et toute son action future de faire aimer Jésus, après sa mort.

---

<sup>22</sup> LT 220 du 24 février 1897.

<sup>23</sup> LT 201 du 1er novembre 1896.

<sup>24</sup> Rappelons que son désir d'être missionnaire, exprimé si impétueusement dans le Manuscrit B (3r), voulait durer "jusqu'à la consommation des siècles".

“A travers ces deux frères qu’elle a reçus de Dieu, elle demande, au fond, à tous les “missionnaires” de prier Dieu pour que les saints du Ciel continuent de faire aimer Jésus sur la terre!”

commente Six (LN 140). Passe. Mais cette demande de Thérèse n’est nullement à interpréter comme une “solution” à un “dilemme”, dans l’intention de “se couler dans ces travaux apostoliques qui viendront apporter comme un complément à tout ce qui a manqué dans sa pauvre vie à elle”...

En conséquence, Six parvient à des conclusions bien trop fortes quant à la nécessité de *notre* prière “pour” Thérèse, maintenant au Ciel:

“Nous avons à prier, aujourd’hui même alors qu’elle est morte, canonisée, au ciel, à prier, non pas Thérèse, mais pour Thérèse: que le “Père miséricordieux, “au nom du Doux Jésus”, accepte d’embraser Thérèse de l’Esprit d’Amour”<sup>25</sup>.

Ou lorsque, en présentant les Statuts de l’Association “Solitude Thérèse de Lisieux”:

“Elle [Thérèse] compte, bien sûr, l’aider [aider Bellière] dans sa tâche missionnaire quand elle sera au ciel, mais cette aide fraternelle est elle-même une grâce, qu’il faut obtenir de Dieu dans la prière. Or les saints, au ciel, ne prient plus; il faut donc que lui, l’abbé Bellière, qui sera encore sur la terre, prie le Père d’envahir Thérèse au ciel du feu de son Esprit d’Amour afin qu’elle puisse venir inciter les coeurs à se laisser aimer par Dieu d’Amour et L’aimer”<sup>26</sup>.

Bien sûr, Thérèse a demandé à Roulland et à Bellière de prier Dieu pour qu’elle puisse le faire aimer encore après sa mort, mais là ne joue, pour elle, aucune loi interne (qui serait inspirée, comme l’affirme Six, du fait que “les saints, au ciel, ne prient plus”)... Pendant et après l’époque où elle demande cela à ses frères missionnaires, elle répète sans cesse ses désirs de faire du bien après sa mort, sans par ailleurs demander à ses correspon-

---

<sup>25</sup> TEM, p. 333.

<sup>26</sup> TEM, p. 380.

dants qu'ils prient pour que Dieu lui rende cela possible, sans suggérer d'une façon quelconque que leur prière y jouerait comme une nécessité interne.

Ainsi, **le jour même** de la "cette lettre capitale" (LN 139) où Thérèse a exprimé devant le père Roulland son désir de sauver des âmes même après sa mort et lui a demandé d'apporter sa prière à cette intention, Thérèse écrit à mère Agnès un billet, au ton ludique mais rassuré, ce même 19 mars 1897 (LT 222)<sup>27</sup>, sans ne sentir aucunement le besoin de spécifier une quelconque invitation à l'adresse d'Agnès pour qu'elle prie le Seigneur que Thérèse puisse réaliser sa promesse:

"Merci ma petite Mère. Oh! oui Jésus vous aime et moi aussi !... Il vous en donne tous les jours des preuves et pas moi... oui mais quand je serai là-haut, mon petit bras sera tout comme s'il était long et ma petite Mère en saura des nouvelles".

De même, deux mois plus tôt, dans la Lettre 218 du 27 janvier 1897, au Frère Siméon. Six cite cette lettre pour souligner, à raison, l'humble conscience de Thérèse de sa pauvreté: "Lorsque je paraîtrai devant mon Epoux Bien-Aimé, je n'aurai que mes désirs à lui présenter", et pour signaler la prière que Thérèse sollicite du vieux Frère, comme "seule chose", "demander pour mon âme la grâce d'*aimer* Jésus et de le *faire aimer* autant que cela m'est possible", apparemment pour le temps qu'elle-même est encore sur la terre. Mais ce que l'Auteur ne dit pas, c'est que Thérèse, dans le contexte immédiat du passage, escompte cette prière du Frère pour le moment où il sera au Ciel et que, réciproquement, elle-même promet cette prière pour lui pour le cas où elle arrivera la première au Ciel, et dans les deux cas elle ne promet ou ne demande aucune prière pour que cette activité du Ciel devienne, pour l'un et pour l'autre, d'abord possible...):

"Lorsque je paraîtrai devant mon Epoux Bien-Aimé, je n'aurai que mes désirs à Lui présenter, mais si vous m'avez précédé

---

<sup>27</sup> Dans TEM, où l'Auteur veut donner les documents précisément dans leur ordre chronologique il intercale entre LT 221 et LT 222, toutes les deux du même 19 mars 1897, Poésie 48, faite pour le 25 mars 1897 et Poésie 49, faite un jour de mars 1897. - Dans *La vérité...*, j'indiquerai d'autres exemples où l'ordre chronologique n'est pas respecté.

dans la Patrie j'espère que vous viendrez à ma rencontre et présenterez pour moi le mérite de vos oeuvres si fécondes (...). Si c'est moi que Notre Seigneur vient chercher la première, je vous promets de prier dans vos intentions et pour toutes les personnes qui vous sont chères."

Du reste, ce ne peut pas échapper à notre attention que Thérèse elle-même invoque si souvent les Saints, sans sentir d'abord la nécessité d'implorer de Dieu la grâce de pouvoir venir à son aide. Que Marie et les saints intercèdent pour nous et puissent ainsi, par leur prière nous protéger et nous aider, cela elle le vit, dans la foi et l'espérance, comme une chose toute naturelle et logique avec sa foi dans la communion entre le ciel et la terre.

Et, pour finir cet aspect, n'oublions pas que, si Thérèse demande à l'abbé Bellière de continuer à prier pour elle pour que le Père lui donne la grâce de pouvoir encore "faire aimer" Jésus, c'est aussi "au nom de la Vierge Marie et des Saints"<sup>28</sup>...

S'il fallait désormais d'abord prier Dieu pour qu'il donne à sainte Thérèse la grâce de pouvoir "faire aimer" Jésus, cela devient un peu compliqué et Thérèse n'aimait pas ce qui lui "casse la tête"<sup>29</sup>.

## VI. Après sa mort: "Faire du bien sur la terre"

Depuis un siècle, le désir de Thérèse de faire du bien sur la terre après sa mort a souvent été évoqué. Et depuis un siècle, nombreux sont les témoins qui attestent, parfois de façon très précise, la présence bénéfique de Thérèse dans leur vie et leur pensée.

Dans son livre *Lumière de la nuit*, Jean-François Six a voulu soumettre ce désir de Thérèse à un examen attentif, et du point de vue historique, et quant à son contenu. Après les pages que nous venons d'étudier, il écrit:

---

<sup>28</sup> LT 220, du 24 février 1897.

<sup>29</sup> LT 226, du 9 mai 1897, au père Roulland.

“Il faut analyser maintenant, parce qu’elle a son origine dans ce contexte, la fameuse parole que Thérèse aurait prononcée: “Je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre.” Le témoin de cette parole, c’est l’aînée des soeurs Martin, Marie<sup>30</sup>, soeur Marie du Sacré-Coeur” (LN 140).

Le futur antérieur du passé, “aurait prononcée”, annonce déjà les doutes de l’Auteur quant à l’authenticité de cette parole de Thérèse. Avant de s’en expliquer, il allègue quatre témoins:

a) D’abord, un témoignage tardif de soeur Marie du Sacré-Coeur, de 1934<sup>31</sup>, où le témoin affirme que, le 19 mars 1897, Thérèse lui a dit, dans l’Ermitage de saint Joseph: “Je viens demander à saint Joseph qu’il m’obtienne du bon Dieu la grâce de passer mon ciel à faire du bien sur la terre”.

b) Ensuite, le témoignage de mère Agnès, consigné dans le *Carnet Jaune* de 1922-1923 et rendu publique en 1927 dans les *Novissima Verba*, relatant la parole de Thérèse, datée du 17 juillet 1897: “Oui, je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre”.

c) Après, une lettre de mère Agnès au vice -postulateur de la cause de béatification, du 9 mars 1910, où mère Agnès atteste: “La parole “Je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre” a été dite littéralement à soeur Marie de la Trinité, qui en témoigne sous la foi du serment”.

d) Enfin, une allusion au témoignage du Père Pichon, selon lequel Thérèse lui a dite cette parole “textuellement” à plusieurs reprises.

## Un doute méthodique

Nous verrons qu’il existe bien d’autres témoignages, et bien plus anciens, que l’Auteur ne mentionne pas. Mais l’énumération de ces quatre témoins suffit déjà pour le conduire à une démarche surprenante et pas nécessairement conséquente: quatre témoins de cette parole, c’est beaucoup, on peut donc douter de son authenticité...

---

<sup>30</sup> Marie est appelée “le” témoin de cette parole, alors qu’elle n’en est un parmi les autres, comme nous verrons.

<sup>31</sup> On peut lire son témoignage dans NEC, *Correspondance générale*, p. 966.

“Bref, il y a beaucoup de monde pour avoir entendu la fameuse parole de Thérèse, l’une des plus célèbres, celle peut-être que l’on a le plus retenu d’elle. Est-elle authentique? On peut en douter” (LN 141).

Il ne suffit pas d’exprimer son doute, il faudrait prouver pourquoi cette parole de Thérèse serait inauthentique. Six s’y essaiera (LN 141-142) et procède par quatre étapes entre lesquelles le lien logique est peu serré.

a) Comme point de départ, la mise en question, *le doute méthodique*: “Est-elle authentique? On peut en douter”.

b) Ensuite, l’introduction d’une *hypothèse de travail* - la seule qui réellement (“en fait”) sera prise en considération par l’Auteur - , mais qui demanderait à être étayée par d’arguments historiques:

“En fait, on peut penser ceci: quelqu’un - est-ce soeur Marie de la Trinité? - a entendu Thérèse dire ce qu’elle exprime au père Roulland le 19 mars, son désir de “faire encore aimer” l’Amour après sa mort. Ce qu’on a traduit par “faire du bien”!”

Donc, trois suppositions à la fois: 1) quelqu’un a peut-être entendu dire par Thérèse ce qu’elle a écrit le 19 mars au Père Roulland; 2) cette personne est peut-être Marie de la Trinité, mentionnée plus haut parmi les témoins qui ont entendu la parole de la bouche de la sainte; 3) cette personne a “traduit” l’expression “faire encore aimer” par “faire du bien”!

c) Un *sophisme* en rapport avec ce “faire du bien” mis dans la bouche de Thérèse, c’est-à-dire un raisonnement faux malgré une apparence de vérité:

“Or, le 19 mars, toujours dans la lettre au père Roulland, elle écrit justement: “Jésus n’a besoin de personne pour faire son oeuvre”, comme elle écrira, en juin 1897, au début du manuscrit C (...). On ne voit donc pas Thérèse se mettre à la place de Dieu et déclarer qu’elle veut faire du bien sur la terre”.

Argumentation: Jésus n’a besoin de personne pour faire du bien; Thérèse désire faire du bien; Thérèse se met donc à la place de Jésus...

Le fait que Jésus n’a besoin de personne pour faire du bien, ne veut pas dire que, s’il le veut, il ne peut pas se servir de per-

sonnes qui font le bien; c'est même l'évidence de chaque jour et le principe de tout apostolat. L'"apostolos", c'est précisément celui qui est "envoyé" par quelqu'un d'autre pour accomplir une tâche.

Thérèse elle-même dit très souvent qu'elle désire "faire du bien", et aussi que d'autres personnes lui font du bien<sup>32</sup>. Est-ce que cela signifie qu'elle veut "se mettre à la place de Dieu" ou que les autres se mettent à sa place? Faire du bien à quelqu'un n'est pas se mettre à sa place. Thérèse cite même la parole de Jésus (Luc 6,35): "Mais pour vous, faites du bien" (C 18r). Et elle explique que "sa conduite n'a pas changé, toujours Il s'est servi de ses créatures comme d'instruments pour faire son oeuvre dans les âmes" (C 20r). Se mettre au service de Jésus pour faire du bien, n'est toujours pas se mettre à sa place. Ecrites avec détachement, ses lettres au père Roulland et à l'abbé Bellière peuvent leur "faire du bien" (C 32v), dit-elle. A l'abbé Bellière, elle assure: "Je suis vraiment heureuse que le Bon Dieu se soit servi de mes pauvres vers pour vous faire un peu de bien" (LT 224, du 25 avril 1897).

Pour tout dire: se présentant dans le Manuscrit B (4r) "devant les Anges et les Saints", elle dit à ces "Bienheureux habitants du Ciel": "Je sais combien les coeurs nobles et généreux aiment à faire du bien"... "Aimer à faire du bien" est donc signe d'un coeur noble et généreux, comme celui des habitants du Ciel. Et lorsque Thérèse sera elle-même habitant du Ciel, à son tour elle aimera laisser parler son coeur noble et généreux.

d) Pressentant sans doute la faiblesse de son raisonnement, l'Auteur se dissimule ("en tout cas") derrière une certaine *interprétation caricaturale* de "faire du bien":

"En tout cas, elle [la parole "faire du bien sur la terre", après sa mort] ne peut aucunement, si l'on est fidèle aux termes de Thérèse dans sa lettre au père Roulland, être prise dans le terme malheureux qu'on lui a sans cesse donné: une Thérèse qui, du

---

<sup>32</sup> Dans le seul manuscrit C, de juin 1897, elle l'utilise déjà dix fois (sept fois "faire du bien": C 3v, 18r, 22v (2 fois), 23v, 32v (2 fois); "faire de bien": C 27v; "faire un grand bien": C 8r, 13v, 27v. Cf. *Les mots de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face. Concordance générale*, Cerf, 1996, p. 105, au vocable "bien"). Six se trompe sérieusement lorsqu'il affirme que "faire du bien est une expression typiquement agnésienne" (cf. TEM, p. 344).

haut du ciel, aiderait chacun dans sa vie quotidienne ou accomplirait toutes sortes de petits miracles”.

J'accepte volontiers que Thérèse<sup>33</sup> et les Saints puissent être approchés de façon superstitieuse, mais dire que “sans cesse” on manipule son désir de faire du bien et cela comme une promesse “de toutes sortes de petits miracles”, cela est vraiment démesuré. Mère Agnès se rappelle bien, en annotant dans son *Carnet Jaune*<sup>34</sup> une parole dite par Thérèse à ses trois soeurs réunies, que du haut du Ciel Thérèse ne fera pas “tomber des allouettes rôties dans le bec”! Et si quelqu'un ne sait pas encore cela, la vie le lui apprendra bientôt.

Du reste, ce sont deux choses différentes: l'abus possible de la part de ceux qui invoquent Thérèse *après sa mort*, et la parole que Thérèse a dite *de son vivant* concernant le désir de “faire du bien sur la terre” après sa mort. C'est la soi-disant inauthenticité de cette parole que l'Auteur aurait dû prouver..

e) Et pour finir, l'Auteur passe à une *conclusion illogique*, qui s'éloigne de plus en plus de ce qui a été mis en doute et devrait être prouvé, notamment que la parole de Thérèse ne serait pas authentique:

“On peut regretter d'être iconoclaste ici, mais est-il permis de laisser perdurer une parole attribuée à Thérèse dans une acception superstitieuse et intéressée, contraire à tout son message?”

Tout effort pour rendre la prière des chrétiens plus authentique doit être applaudie, mais, ici, la question initiale concernait, non pas les abus éventuels, mais l'authenticité historique de la parole de Thérèse concernant son désir de “faire du bien sur la terre” après sa mort.

L'ennui, c'est que, après une argumentation si peu valable, l'Auteur accepte désormais comme une vérité incontestable que la parole de Thérèse a été une pieuse invention des carmélites...

---

<sup>33</sup> Cf. Conrad De Meester, *Dynamique de la confiance*, Cerf, (1969), rééd. 1995, p. 23: “Si parfois on entoure la sainte d'une “dévotion close”, si parfois elle est nommée patronne ou constituée objet de certaines pratiques ou dispositions superstitieuses, il est indéniable qu'elle exerce un grand bien dans l'Eglise”.

<sup>34</sup> Seizième parole du 13 juillet 1897.

Ainsi, dans le volume qui rapporte les écrits de Thérèse des derniers dix-huit mois de sa vie, l'Auteur ne se permet plus l'ombre d'un doute:

"[Son ciel se passera] non pas à "faire du bien sur la terre", c'est mère Agnès qui a traduit de cette façon, Thérèse n'a jamais dite une telle parole, elle ne connaissait pas la tentation de faire le bien"<sup>35</sup>.

Et avec une référence explicite à son argumentation dans les pages que nous venons d'étudier (LN 140-142), il écrit de façon toute assurée, en nous offrant une nouvelle restriction illégitime et caricaturale de "faire du bien":

"La phrase si fade et superstitieuse, venue de mère Agnès et de soeur Marie du Sacré-Coeur: "Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre", n'est pas de Thérèse et dénature ce que Thérèse a réellement exprimé. (...) Le contenu, lui, est une enjôlure trompe-l'oeil selon laquelle Thérèse viendrait, du Ciel, apporter de petites protections privées aux pauvres mortels"<sup>36</sup>.

Et l'Auteur de répéter une nouvelle fois, avec plus de force que jamais, et avec nouvelle référence à la preuve qu'il a donnée dans LN 140-142, que la parole de Thérèse est une phrase inventée par mère Agnès, qui induit à une religiosité magique et superstitieuse:

"On a vu que la formule magique - magique car elle venait rejoindre le désir secret des humains d'être protégés, soutenus et aidés par les dieux pour réussir leurs petites affaires -, on a vu que la formule magique: "Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre", écrite des millions de fois sur les petites images distribuées par Lisieux, était une scorie, de par l'invention de mère Agnès. Invention qui fera le tour du monde tant elle répond aux besoins de religiosité superstitieuse d'un être humain qui désire - et lui seul distingué parmi les autres - recevoir le recours d'anges tutélaires"<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> TEM, p. 325.

<sup>36</sup> TEM, p. 332.

<sup>37</sup> TEM, p. 372.

## L'authenticité de ce désir et de cette parole de Thérèse

Ce qui nous intéresse ci-après, c'est l'authenticité du désir de Thérèse de "faire du bien sur a terre" après sa mort.

Nous avons dit que Six s'est limité à nous donner les témoignages de soeur Marie du Sacré-Coeur (en 1934), de mère Agnès (en 1922-23 et 1927), une nouvelle fois de mère Agnès (en 1910) en rapport avec le témoignage que rend soeur Marie de la Trinité et le témoignage inexact du père Pichon.

Pourquoi se limiter à ces seuls témoignages? Il y en a d'autres, et de bien plus anciens. La parole de Thérèse a été attestée dans des sources beaucoup plus primitives, témoignages des premiers mois, voire des tout premiers jours, après la mort de Thérèse.

Voici que déjà, dans les premiers jours après l'inhumation de Thérèse, le 4 octobre 1897, on fit peindre sur la simple croix de bois que l'on avait habitude de mettre sur la tombe d'une carmélite défunte, à la suite du nom de Thérèse, la parole en question : "Je veux passer ma vie à faire du bien sur la terre"<sup>38</sup>. Aurait-on osé l'écrire sur la croix de la jeune défunte, si la parole n'avait pas été une conviction qui lui était chère? Mère Marie de Gonzague, la prieure sous la responsabilité de laquelle tout se passait, l'aurait-elle permis si le désir et la parole n'avaient pas été vraiment connus comme authentiques?

---

<sup>38</sup> On le constate sur les photos de la première tombe de Thérèse. - Cf. Mgr Laveille, *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (1873-1897), d'après les documents officiels du Carmel de Lisieux*, Office Central de Lisieux, 1925, p. 396: "Mais, quelques jours plus tard [après l'inhumation du 4 octobre], une croix de bois était plantée sur la tombe. On y lisait, à la suite du nom de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, ces mots mystérieux: "*Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre*". - Dans le Procès apostolique, soeur Geneviève donne, en 1915, ce détail intéressant: "On mit sur sa tombe une croix de bois, avec cette inscription: "Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, 1873-1897". Mère Agnès de Jésus, qui avait peint la croix, y avait d'abord inscrit ces paroles: "Que je veux, ô mon Dieu, / porter au loin ton feu, / rappelle-toi" [PN 24]. Mais cette inscription se trouva effacée par un ouvrier qui porta cette croix lorsque la peinture était encore fraîche. Mère Agnès y vit une indication du ciel et remplaça l'inscription brouillée par cette autre qui y figure depuis: "Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre", inscription qu'elle n'avait pas osé imprimer tout d'abord par une trop grande discrétion" (PO 320-321). - Ce fait est répété dans la *Circulaire nécrologique* de mère Agnès, morte le 28 juillet 1951, p. 37-38 et dans les *Conseils et Souvenirs, recueillis par soeur Geneviève de la Sainte-Face*, p. 203.

Si l'authenticité historique de ce désir n'était pas sûre, mère Marie de Gonzague, dont le bon jugement, en cas normal, est connu, aurait-elle osé écrire dans la *Préface* de la toute première *Histoire d'une âme* (p. XV), signée le 25 décembre 1897, en s'adressant à Thérèse:

"Rappelez-vous ce que vous nous avez annoncé, peu de temps avant votre départ: "*Quand je serai rendue dans ma patrie, alors commenceront mes travaux: je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre.*" Colombe chérie! messagère de la paix! nous attendons l'effet de vos promesses. Volez autour de nous. Que tous vos rêves se réalisent, que votre douce mission se continue et s'achève!"

Sous le style ampoulé, on reconnaît l'allusion aux "annonces", aux "rêves", aux "promesses" de Thérèse, ainsi qu'au pressentiment de sa "mission" posthume.

Enfin, dès la toute première édition de l'*Histoire d'une âme*, préparée en l'automne de 1897 et parue le 19 ou le 20 octobre 1898<sup>39</sup>, on lit la parole en question dans le chapitre relatant la dernière maladie de Thérèse (p. 241):

"Je sens que ma mission va commencer, ma mission de faire aimer le bon Dieu comme je l'aime... de donner ma petite voie aux âmes. Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre".

Dans une lettre du 3 juillet 1900, mère Marie de Gonzague écrit au Père Bonaventure (de Lyon):

"Je ne puis vous dire le bonheur intime que m'a apporté votre chère lettre. C'est notre ange qui m'envoie du ciel de temps en temps ces consolations, ces sourires qu'elle m'avait promis peu de temps avant de quitter l'exil. Lorsqu'elle me parlait du bien qu'elle désirait faire après sa mort, elle me promettait toujours de m'en faire savoir quelque chose: "Ma Mère, me disait-elle, *je vous enverrai des lettres* qui vous diront où je suis et ce que je fais..." Céleste enfant! Comme elle tient bien sa promesse!<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup> Cf. note 2, mon article *De la cellule de Thérèse à l'atelier de l'imprimeur...*

<sup>40</sup> Lettre conservée aux Archives du Carmel de Lisieux. Mère Marie de

Puis, au temps du procès de l'ordinaire (1910-1911) ou du procès apostolique (1915-1916), la parole est souvent attestée par des témoins directs. Ainsi soeur Marie du Sacré-Coeur affirme en 1910 (comme elle l'a fait en 1934, à l'endroit mentionné par Six), en parlant de la neuvaine à saint François-Xavier<sup>41</sup>, que Thérèse lui déclara: "J'ai demandé la grâce de faire du bien après ma mort et je suis sûre maintenant d'être exaucée"<sup>42</sup>.

Quant à mère Agnès, aussi bien en 1910 (PO 179) qu'en 1915 (PA 175), elle atteste la parole de Thérèse dans sa teneur littérale connue, parole qui lui a été dite personnellement ("me dit") et elle rapporte le mot dans les différentes versions des "derniers entretiens" avec Thérèse<sup>43</sup>.

A son tour, soeur Marie de la Trinité à son tour atteste, en 1911:

"Une autre fois je dis à soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, en regardant le Ciel: "Que nous serons heureuses, quand nous serons là-haut!" - "C'est vrai, reprit-elle, mais pour moi, si j'ai le désir d'aller bientôt dans le ciel, ne croyez pas que ce soit pour me reposer! Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre jusqu'à la fin du monde. Après cela seulement, je jouirai et me reposerai. Si je ne croyais pas fermement que mon désir pût se réaliser, j'aimerais mieux ne pas mourir et vivre jusqu'à la fin des temps et sauver plus d'âmes". Elle avait un air inspiré et plein de certitude en prononçant ces paroles" (PO 470; répété dans PA 475).

La chère novice de Thérèse affirme, du reste:

---

Gonzague repète la phrase de Thérèse dans sa lettre du 24 février 1902 au père Bernardin et dans celle du 4 juin 1904 au Père Tessier. - Aux Archives du Carmel de Lisieux, on garde également une lettre de Marie de l'Eucharistie (Marie Guérin) du 30 novembre 1899 à Céline Maudelonde et une autre de Marie du Sacré-Coeur, probablement de 1901, où la parole de Thérèse est répétée.

<sup>41</sup> Cf. PO 248. Elle situe la neuvaine "du 4 au 12 mars", mais erronnellement "en 1896" (pour 1897).

<sup>42</sup> PO 248. Cinq ans plus tard, dans le Procès apostolique, elle répète la même parole de Thérèse, mais cette fois située plus vaguement "un jour", non davantage déterminé (PA 237).

<sup>43</sup> Aussi bien parmi les "dernières paroles" de Thérèse aussi bien en 1909 (Cahiers verts, p. 51) et 1910 (Procès de l'Ordinaire, PO 195) qu'en 1922-23 (Carnet jaune, p. 102) et 1927 (Novissima Verba, p. 81).

"Elle me parlait bien des fois de son espérance de "passer son ciel à faire du bien sur la terre" (PO 469).

Et enfin, une autre chère novice de Thérèse, sa propre soeur Geneviève, affirme en 1910:

"Elle avait même le désir de travailler après sa mort au bien des âmes; elle confiait à mère Agnès de Jésus, *en ma présence, [nous soulignons]* "qu'elle voulait passer son ciel à faire du bien sur la terre" (PO 283).

Le 9 mars 1910, mère Agnès, dans une réponse au vice-postulateur de la cause de béatification, après avoir affirmé que la phrase en question a été dite "littéralement à Sr Marie de la Trinité qui en témoignera sous la foi du serment"<sup>44</sup>, ajoute: "Et combien de fois à plusieurs d'entre nous! en d'autres termes (peut-être le même absolument, tant le sens est exact, mais la mémoire leur fait défaut quant à la parole textuelle)". Sans doute de nouveau interpellée par le vice-postulateur pour savoir si Thérèse avait dit cette parole à *elle* aussi, personnellement, mère Agnès répond deux jours plus tard au même: "Je croyais d'abord qu'il n'y avait qu'à *moi* que Sr Thérèse avait dit: Je veux passer... Oui, elle *me* l'a dit et *plusieurs* fois"<sup>45</sup>.

Devant ces témoignages, si multiples et si anciens, il n'est aucunement raisonnable de douter encore de l'authenticité historique de cette parole de Thérèse.

## VII. "Revenir sur la terre"

Même si, dans les divers témoignages, la formulation de la parole étudiée ci-dessus reste étonnement identique ("Je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre"), cela n'aurait pas été nécessaire pour être, quant à son essence et à son fond, authentiquement thérésien. Si du point de vue historique ou

---

<sup>44</sup> Six cite cette première partie de la phrase de mère Agnès (cf. LN 141), mais oublie de citer le reste de la phrase...

<sup>45</sup> NEC, *Dernières paroles*, p. 478.

philologique la formulation en elle-même a son intérêt, pour la vérité profonde de ce qui est dit, ce n'est pas la *formulation* qui importe le plus, mais la *réalité* formulée.

La réalité que Thérèse veut dire, c'est son espérance de pouvoir continuer au Ciel à faire du bien sur la terre. Lorsqu'on dit "j'espère", "je désire", "je voudrais", "je veux", philologiquement les nuances sont là, mais, pour le fond de la chose, elles importent peu: il s'agit toujours du même désir.

Néanmoins, comme nous l'avons vu, les divers témoignages sont étonnement conformes quant à la teneur textuelle de la parole de Thérèse. Ses écrits attestent qu'elle était capable de très bonnes formulations, qui, par la suite, se grefferont dans les mémoires et feront le tour du monde. Mais, en principe, (et cela vaut aussi pour l'étude des paroles consignées par mère Agnès dans ses "derniers entretiens" avec Thérèse), on ne peut pas exiger, pour que la réalité énoncée soit vraie et authentique, que les formulations des divers témoins soient identiques. Si je demandais à vingt lecteurs de me répéter, par écrit, et textuellement, ce que je viens de dire dans les trois phrases précédentes (et je veux me limiter aux deux phrases précédentes et même à la toute dernière suffisamment longue!), j'aurais sur les vingt réponses au moins quinze formulations différentes, même si presque tous ces lecteurs rendraient bien le sens de ce que j'ai dit. Qu'ils se consolent, ils ressemblent à Thérèse qui écrit: "Je retenais facilement le sens des choses que j'apprenais, mais j'avais de la peine à apprendre mot à mot" (A 37r). Et si, dix minutes après, je demandais, aux mêmes lecteurs, de répéter une nouvelle fois, textuellement et par écrit, ce qu'*eux-mêmes* ont mis sur le papier dix minutes plus tôt, j'aurais de nouveau, de la part des mêmes lecteurs, bien des rédactions légèrement différentes de ce qu'ils avaient consigné la première fois, même s'ils rendent la vérité foncière de ce qu'ils avaient écrit la première fois. Tout cela, c'est caractéristique du genre du "témoignage" de ceux qui entendent. Et c'est la raison pour laquelle il faut toujours préférer les écrits même de Thérèse aux témoignages des autres qui ont entendu, même si ces témoignages sont précieux.

C'est ce qui fait, par exemple, que nous pouvons étudier le caractère individuel et les particularités de Matthieu, Marc, Luc et Jean, même s'ils rendent de façon différente la profonde réalité historique de la Bonne Nouvelle de Jésus. Rejeter les évangiles parce que leurs formulations ne sont pas identiques témoignerait de peu de sagesse. Mais approfondir ce qui philologi-

quement et factuellement les réunit ou les sépare ouvre des horizons fort intéressants.

### **Pour faire aimer l'Amour**

Attardons-nous encore un moment à une parole assez proche du "Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre". Il s'agit d'un témoignage, très ancien, qui confirme le réel désir de Thérèse. Deux mois *avant* la mort de Thérèse, le 22 juillet 1897, sa soeur Geneviève écrit à sa tante Guérin:

"L'autre jour je lui lisais un passage sur la béatitude du Ciel, elle m'a interrompue pour me dire: "*Ce n'est pas cela qui m'attire*. - Quoi donc? - Oh! c'est l'amour, aimer, être aimée et revenir sur la terre..."

L'Édition critique des *Derniers Entretiens* a bien établi<sup>46</sup> comment les mots "pour faire aimer l'Amour" (après les mots de Thérèse "revenir sur la terre") ont été mis dans la bouche de Thérèse, pour la première fois en 1907. C'est sous l'impulsion de la jeune et talentée soeur Isabelle du Sacré-Coeur que cette glose - qui exprime, en fait, le motif pour lequel Thérèse voulait revenir sur la terre - fut introduite pour la première fois dans la nouvelle édition de *l'Histoire d'une âme* de 1907. La formule ainsi complétée devenait courante, si courante que même soeur Geneviève l'adoptait en 1910, dans le Procès de l'ordinaire (PO 283), avant de mettre, bien plus tard, les points sur les i, en expliquant la véritable origine de cet ajout "pour faire aimer l'Amour".

Ajout! En effet. Mais trahison? Pourquoi Thérèse aurait-elle voulu "revenir sur la terre" sinon pour "faire aimer" Dieu, comme elle écrit si souvent? Et ce Dieu, n'est-il pas essentiellement "Amour" pour elle? Même si, du point de vue critique et philologique, il ne faut pas expliciter qu'après l'avoir clairement signalé, ce genre d'explicitations, qui souvent se font spontanément pour mieux faire saisir la pensée de Thérèse, sont faciles à pardonner.

---

<sup>46</sup> NEC, *Derniers entretiens*, p. 721-723, note 148.

Il est amusant de constater comment Jean-François Six, qui critique cet "excellent exemple d'addition et de transformation" (LN 259), n'a pas remarqué que lui-même s'y laisse spontanément aller, lorsque, en parlant du désir thérésien de "faire du bien sur la terre", il écrit que Thérèse "a exprimé au père Roulland le 19 mars, son désir de "faire encore aimer" l'Amour après sa mort" (LN 142)! Et à un autre endroit, en expliquant sue selon lui, Thérèse "ne connaissait pas la tentation de faire le bien", il souligne que Thérèse "a désiré intensément pouvoir, après sa mort, continuer à faire aimer l'Amour"<sup>47</sup>.

Le désir de faire du bien sur la terre après sa mort a été abondamment manifesté par Thérèse. Soeur Geneviève résume au Procès apostolique ce qu'elle a entendu personnellement de la bouche de sa soeur:

"Je l'entendais *bien des fois et sous des formes très variées* [c'est nous qui soulignons] promettre de "faire tomber du ciel une pluie de roses", exprimer son désir et son assurance de faire du bien après sa mort, décrire quel serait ce bien, par quel moyen elle appellerait les âmes à Dieu en leur enseignant sa voie de confiance et de total abandon" (PA 313).

## VI. La "pluie de roses"

Il existe une autre parole qu'il ne faut pas laisser perdurer, estime Jean-François Six:

"Une autre expression assez mythique a fleuri, qui a beaucoup d'analogie, en termes plus romantiques, avec le "faire du bien sur la terre": c'est "la pluie des roses" (LN 143).

L'Auteur ne se montrera pas un lecteur attentif des textes. Introduisant le dossier de la "pluie des roses", il se permet une nouvelle fois une lecture erronée des textes de Thérèse, dont, une nouvelle fois, la bonne mère Agnès devra payer les frais.

---

<sup>47</sup> TEM 325.

Au sujet d'un verset de la Poésie 54 *Une rose effeuillée*, Jean-François Six écrit:

"Un détail, mais significatif. Thérèse a écrit: "Mais la *rose effeuillée*, simplement on la jette." Mère Agnès corrige et écrit "en s'effeuillant"; alors que Thérèse veut marquer qu'elle se laisse effeuiller, mère Agnès veut montrer une Thérèse active." (LN 144, note 1).

J'ai beau consulter les poésies publiées dans l'*Histoire d'une Ame* de 1898, je ne lis à la page 358 que ce que Thérèse elle-même a écrit elle-même et ce que mère Agnès, transcrit fidèlement: "Mais la rose effeuillée" ...<sup>48</sup>.

Dans l'édition des textes des dix-huit mois de Thérèse, au sujet de cette poésie (qu'il ne met pas à sa bonne place chronologique, faute plusieurs fois commise par l'Auteur<sup>49</sup>), parmi les gloses personnelles dont il entoure les textes de Thérèse, en bonne logique avec sa lecture erronée, Six renchérit encore: "Mère Agnès travestira ce poème au sens extraordinaire en "pluie de roses"<sup>50</sup>.

### Encore le doute méthodique

Pour (essayer de) prouver maintenant l'inauthenticité thérésienne de la parole thérésienne sur la "pluie des roses", l'Auteur va suivre un procédé analogue à celui utilisé au sujet du désir de "faire du bien sur la terre".

---

<sup>48</sup> Il est vrai que mère Agnès a changé le mot "simplement", de Thérèse, en "on oublie", sans doute pour les deux sons naseaux "ment" et "on", qui se suivaient immédiatement dans le vers de Thérèse. - Je rappelle que sur le manuscrit (de la future *Histoire d'une âme*) que le carmel de Lisieux a soumis en janvier 1897 aux pères Godefroy Madelaine et père Norbert Paisant, mère Agnès n'avait apporté *presqu'aucune correction* aux poésies de Thérèse; sur l'instigation des deux pères, elle se mettra à corriger les nombreuses fautes de versification commises par Thérèse. Cf. note 2, mon article *De la cellule de Thérèse à l'atelier de l'imprimeur...*

<sup>49</sup> Après LT 226 au Père Roulland, du 9 mai 1897, et avant cette poésie composée pour le 19 mai, il aurait dû donner d'abord LT227 du 13 mai.

<sup>50</sup> TEM, p.157.

1. *Une mise en doute.* La parole de Thérèse a été recueillie par soeur Marie du Sacré-Coeur, or cela est suspect:

(Marie) "échafaude volontiers [*c'est ce qui serait à prouver*]. C'est elle qui est à l'origine de "faire du bien sur la terre" [*cela est inexact, c'était Thérèse elle-même, nous venons de le montrer*] et de "la pluie des roses" [*également inexact; si Marie a été la première à recueillir la parole de Thérèse au sujet de la "pluie de roses", elle n'en est pas pour autant "à l'origine"*]" (LN 145).

2. *Hypothèse:*

Fort de ce qu'il a supposé sur soeur Marie, l'Auteur échafaude l'hypothèse suivante, simple:

"On peut penser à un processus simple: dès qu'il fut question de la béatification de Thérèse, on a lu et on a relu ses textes, on les a triturés - ce que fait tout de suite mère Agnès avec *l'Histoire d'une Ame*<sup>51</sup> -, on s'est persuadé qu'elle avait dit telle ou telle parole ou qu'elle aurait dit ceci ou cela."

3. Il a suffi de "penser" à la seule possibilité de ce processus simple, pour arriver - "voici" - à une *certitude de fait*:

"Voici Thérèse livrée aux effeuillages pieux et posthumes de ses soeurs".

Sans en dire encore un mot de plus ou un mot de moins, Six passe à la description des conséquences néfastes de cette parole (qui, nous le verrons, est pourtant de Thérèse)...

4. *Conséquences* : le procès ayant été fait avec une rapidité et une facilité étonnantes, les soeurs de Thérèse sont jugées ("à n'importe quel prix"...), coupables désormais de toutes les aberrations qui puissent être fabriquées:

"A-t-on jamais pensé à tous ceux et celles qui ont été rebutés par des expressions qu'on a jetées en pâture sentimentale à tout un bon public, des expressions comme "la pluie des roses" ou

---

<sup>51</sup> C'est ce que Six n'a cessé de répéter sur tous les tons dans LN et TEM. Mais de quelle manière injuste! Je le démontrerai dans *La vérité...*, ouvrage qui est le résultat d'une étude longue et précise.

d'autres du même genre? Mais il fallait, se disait-on, "édifier"; on l'a fait à n'importe quel prix; on a affadi le sel, on a fabriqué des sucreries" (LN 145).

Que la vie est simple!

### Et pourtant, Thérèse l'a dit

Avant de les contredire, l'Auteur a alludé aux témoignages de soeur Marie du Sacré-Coeur et de mère Agnès donnés au Procès de béatification.

Écoutons-les plus in extenso:

"Je lisais au réfectoire un trait de la vie de saint Louis de Gonzague, où il est dit qu'un malade, qui sollicitait sa guérison, vit une pluie de roses tomber sur son lit, comme un symbole de la grâce qui allait lui être accordée. "Moi aussi - me dit-elle ensuite dans la récréation<sup>52</sup> - après ma mort je ferai pleuvoir des roses"<sup>53</sup>.

Il a pu y avoir, à ce moment de la récréation, quelque chose de très simple, de souriant, de ludique même dans la parole de Thérèse à Marie. N'empêche que, pendant le repas précédant, la lecture du réfectoire a pu profondément résonner en Thérèse, qui, à plusieurs reprises déjà, a exprimé son désir de faire du bien après sa mort. La parole, même dite en souriant, sort d'une profondeur intensément vécue.

---

<sup>52</sup> Au sujet de la conversation entre Marie du Sacré-Coeur et Thérèse plaisante: "L'abbé Descouvemont (dans son album *Thérèse et Lisieux*, Cerf, 1991, p. 290) romance un peu: "Après le repas, dans la pièce qui jouxtait le réfectoire, Thérèse, le coude appuyé sur un meuble, déclara très sérieusement à sa marraine: 'Moi aussi, après ma mort, je ferai pleuvoir des roses'. "Jouxtait", "le coude appuyé": cela fait plus authentique" (LN 145, note 3). - C'est pourtant ce que moi-même j'ai personnellement appris lorsque j'ai interrogé soeur Cécile, du Carmel de Lisieux. Soeur Marie de l'Incarnation, pendant de longues années infirmière de Marie du Sacré-Coeur, a souvent et invariablement rapporté ce que celle-ci lui a dit, en mimant même le geste de Thérèse. Soeur Cécile a souvent questionné et écouté Marie de l'Incarnation, qui mimait très facilement.

<sup>53</sup> PO 248. - Même réponse de Thérèse dans le témoignage de Marie au Procès apostolique (PA 237).

Dans une formulation légèrement différente de celle que donne Marie (“Vous verrez, ce sera comme une pluie de roses”), mère Agnès à évoqué de nombreuses fois la parole dite par Thérèse à Marie<sup>54</sup>.

Quant à soeur Geneviève, elle atteste au Procès apostolique: “Je l’entendais bien des fois et sous des formes très variées promettre de “faire tomber du ciel une pluie de roses”<sup>55</sup>.

Mais il existe une source bien plus ancienne, c’est la toute première édition de *l’Histoire d’une âme*, de 1898, rédigée dans les mois qui suivirent la mort de Thérèse. On y lit au chapitre douzième:

“Après ma mort, nous avait-elle dit gracieusement, je ferai tomber *une pluie de roses*”<sup>56</sup>.

Il existe même un document encore ancien: c’est le seul chapitre (“Chapitre XIV”) conservé du premier manuscrit<sup>57</sup> préparatoire à *l’Histoire d’une âme* imprimée de 1898. Mère Agnès y écrit, dans la petite introduction (qui sera ensuite barrée et porte quatre corrections de la main du Père Godefroy Madelaine, lecteur-censeur de l’autographe<sup>58</sup>):

“Dans les derniers jours de son exil, notre enfant bien-aimée nous<sup>59</sup> avait dit: “Vous verrez, ma Mère, après ma mort, ce sera comme une pluie de roses...”

Si Jean-François Six avait attentivement consulté la première édition de *l’Histoire d’une âme* avant de rédiger son travail, toute sa construction d’un “processus simple dès qu’il fut question de la béatification de Thérèse” (LN 145) aurait été superflu.

---

<sup>54</sup> Dans ses Cahiers Verts p. 25, le Procès de l’ordinaire (PO 186), le Procès apostolique (PA 199), les Novissima Verba 9.6.4, Carnet Jaune 9.6.2.

<sup>55</sup> PA 313.

<sup>56</sup> HA 252.

<sup>57</sup> Car il a existé un brouillon, puis deux manuscrits préparatoires au livre imprimé de HA. Cf. note 2, mon article *De la cellule de Thérèse à l’atelier de l’imprimeur...*

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> Ici, le “nous”, c’est la “mère” prieure Marie de Gonzague, qui avait exprimé sa volonté que tout le livre soit autant que possible adressé à une seule prieure.

Thérèse aimait le geste de la pluie de rose. En reprenant l'image donnée par saint Louis de Gonzague, elle se trouvait dans une symbolique qui lui est familière. Enfant, pendant les processions du Saint-Sacrement elle lançait ses "roses effeuillées" (A 17r). Elle répétera le même geste avec ses novices<sup>60</sup> et aimait évoquer, dans un contexte spirituel, le geste de "jeter des fleurs"<sup>61</sup>. Dans le manuscrit B (B 4v), elle parle de la "pluie embaumée" de "ces pétales fragiles". Elle évoque souvent l'image de la "rose" (63 mentions dans ses écrits, échelonnées sur toute sa vie).

## Conclusion

Il est temps de conclure.

Il n'existe pas de motif raisonnable pour douter de l'authenticité du désir de Thérèse de faire du bien après sa mort, ni de son pressentiment exprimé dans les "passer mon Ciel à faire du bien sur la terre" et "la pluie de roses" après sa mort.

Dans ce désir et ce pressentiment, nous voyons percer une fois de plus la merveilleuse foi de Thérèse en l'infini amour miséricordieux de Dieu, toujours prêt à se communiquer à tous les hommes qui pour lui ouvrent leur cœur, et sa foi dans un Au-delà qui, au plus profond de notre union à Dieu, ne nous éloignera pas de ceux que nous aimons et pour qui nous prions.

Il est, enfin, intéressant de noter certaines coïncidences chronologiques. Dans le Manuscrit C Thérèse a raconté, en des termes dramatiques, et sa terrible épreuve contre la foi dans l'existence du Ciel, et comment elle réagit en pratiquant sa foi avec plus d'ardeur et de fidélité que jamais. Elle termine sa description - elle-même a daté l'endroit - le "9 juin" 1897<sup>62</sup>.

Selon la datation donnée aussi bien par soeur Marie du Sacré-Coeur que par mère Agnès, c'est également le "9 juin", à midi, que pour la première fois Thérèse a formulé le pressentiment de son apostolat posthume sous l'image gracieuse de la "pluie de roses".

---

<sup>60</sup> Cf. NEC, *Poésies*, p. 455.

<sup>61</sup> Cf. ms B, PN 34 ("Jeter des fleurs") et PN 51 ("Une rose effeuillée").

<sup>62</sup> Cf. C 7v. Thérèse a sans doute voulu évoquer le deuxième anniversaire de son Offrande à l'Amour Miséricordieux (Pri 6).

C'est encore le 9 juin que Thérèse a écrit à l'abbé Bellière<sup>63</sup> les célèbres phrases qui illustrent si bien sa foi si vive dans la nuit si obscure:

“Je voudrais vous dire, mon cher petit Frère, mille choses que je comprends étant à la porte de l'éternité, mais je ne meurs pas, j'entre dans la vie et tout ce que je ne puis vous dire ici-bas, je vous le ferai comprendre du haut des Cieux” (LT 244).

Des “mille choses à dire”, qu'elle nous donne, à travers son témoignage, de mieux en comprendre quelques-unes.

---

<sup>63</sup> Dans TEM, où l'Auteur a voulu donner les documents dans l'ordre chronologique de leur rédaction, au lieu de donner en bloc tout le Manuscrit, logiquement il aurait dû insérer cette Lettre 244, du 9 juin 1897, après C 7v. La lecture de cette lettre donne un singulier éclairage sur la foi de Thérèse en l'existence du Ciel, le jour même où elle décrit sa terrible épreuve contre la foi.